



Appel à candidatures

Poste vacant ou susceptible d'être vacant au mouvement 2020

(sous réserve de modification en carte scolaire 2020)

Mission EMALA

(Equipe mobile liaison / animation)

FONCTIONS EXERCÉES :

Missions de l'animateur rural :

- Rompre l'isolement des maîtres et des écoles,
- Développer les activités de communication à caractère pédagogique,
- Apporter une ouverture culturelle,
- Favoriser l'accès aux ressources pédagogiques,
- Réaliser le projet particulier de la zone d'intervention.

Implantation :

- Centre d'animation pédagogique – GOURIN.

COMPÉTENCES REQUISES :

- Assurer un suivi régulier des actions menées dans les écoles, savoir susciter et animer les réunions d'élaboration, réguler les différents projets du PRM ;
- Savoir regrouper les ressources, les faire circuler et faciliter leur exploitation ;
- Savoir travailler en liaison avec les différents partenaires (l'équipe de circonscription, les animateurs informatiques, les CPAIEN, les élus).

MODALITÉS DE CANDIDATURE :

Pour tout renseignement, s'adresser à Monsieur ARRAULT, IEN de la circonscription de Lorient Nord, au 02.97.84.81.89.

Les candidats adresseront par voie électronique, **pour le lundi 9 mars 2020** au plus tard, sous couvert de leur IEN de circonscription, une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum-vitae à la direction des services départementaux de l'éducation nationale du Morbihan - Division des personnels enseignants du premier degré public, à l'adresse suivante :
ce.diper56-gestion.collective@ac-rennes.fr.

Appel à candidatures
Poste vacant ou susceptible d'être vacant au mouvement 2020
(sous réserve de modification en carte scolaire 2020)

Enseignant chargé d'une école publique à Hoëdic

Division des personnels
enseignants du premier
degré public

CONTEXTE DE LA MISSION :

L'école publique en milieu insulaire répond à un enjeu d'équité territoriale. Il s'agit d'assurer une offre de service public d'enseignement de proximité à tous les habitants d'un secteur donné.

IMPLANTATION : Ile de Hoëdic

FONCTIONS EXERCÉES :

Sous l'autorité de l'inspecteur de l'éducation nationale de circonscription et selon les priorités définies avec les autorités académiques, l'enseignant chargé d'école veille à la bonne marche de l'école primaire.

Il prend toute disposition pour que l'école assure sa fonction de service public.

• **Responsabilité relative au fonctionnement de l'école :**

Il veille à la bonne marche de l'école et au respect de la réglementation qui lui est applicable.

• **Relation avec les parents et les partenaires de l'école :**

Il est l'interlocuteur de la commune.

Il veille à la qualité des relations de l'école avec les parents d'élèves et avec l'ensemble des partenaires de l'action éducative.

Il contribue à la protection de l'enfance en liaison avec les services compétents.

COMPÉTENCES REQUISES :

Capacité à :

- connaître et maîtriser l'enseignement des langues vivantes étrangères ;
- maîtriser les usages et les enjeux du numérique éducatif et de l'internet responsable ;
- impulser des actions innovantes (robotique, LVE) en lien avec la circonscription et les valoriser par la communication ;
- impulser un réseau d'écoles avec Houat ;
- établir des relations de confiance avec les parents et les partenaires pour assurer un climat scolaire serein ;
- représenter l'institution auprès de partenaires extérieurs ;
- communiquer pour faire connaître et valoriser l'école publique ;
- accueillir les collégiens du collège du Ponant lorsqu'ils ne peuvent se rendre sur l'île de Houat.

MODALITÉS DE CANDIDATURE :

Pour tout renseignement, s'adresser à Monsieur Vincent BRETON, IEN en charge de la circonscription d'Auray au 02.97.24.15.93 afin de prendre connaissance du projet pédagogique de l'école et des conditions particulières d'exercice liées à ce poste (transports, logement, etc...).

Les candidats adresseront par voie électronique, pour le **lundi 09 mars 2020** au plus tard, sous couvert de leur IEN de circonscription, une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum-vitae à la DSDEN du Morbihan – Division des personnels enseignants du premier degré public à l'adresse suivante : ce.diper56-gestion.collective@ac-rennes.fr



Appel à candidatures

Poste vacant ou susceptible d'être vacant au mouvement 2020
(sous réserve de modification en carte scolaire 2020)

Enseignant chargé d'une école publique à Houat

CONTEXTE DE LA MISSION :

L'école publique en milieu insulaire répond à un enjeu d'équité territoriale. Il s'agit d'assurer une offre de service public d'enseignement de proximité à tous les habitants d'un secteur donné.

IMPLANTATION : Ile de Houat

FONCTIONS EXERCÉES :

Sous l'autorité de l'inspecteur de l'éducation nationale de circonscription et selon les priorités définies avec les autorités académiques, l'enseignant chargé d'école veille à la bonne marche de l'école primaire.

Il prend toute disposition pour que l'école assure sa fonction de service public.

• **Responsabilité relative au fonctionnement de l'école** :

Il veille à la bonne marche de l'école et au respect de la réglementation qui lui est applicable.

• **Relation avec les parents et les partenaires de l'école** :

Il est l'interlocuteur de la commune.

Il veille à la qualité des relations de l'école avec les parents d'élèves et avec l'ensemble des partenaires de l'action éducative.

Il contribue à la protection de l'enfance en liaison avec les services compétents.

COMPÉTENCES REQUISES :

Capacité à :

- connaître et maîtriser l'enseignement des langues vivantes étrangères ;
- maîtriser les usages et les enjeux du numérique éducatif et de l'internet responsable ;
- impulser des actions innovantes (robotique, LVE) en lien avec la circonscription et les valoriser par la communication ;
- impulser un réseau d'écoles avec Hoëdic ;
- établir des relations de confiance avec les parents et les partenaires pour assurer un climat scolaire serein ;
- représenter l'institution auprès de partenaires extérieurs ;
- communiquer pour faire connaître et valoriser l'école publique ;
- développer des liens et actions communes avec l'antenne du collège du Ponant située sur l'île.

MODALITÉS DE CANDIDATURE :

Pour tout renseignement, s'adresser à Monsieur Vincent BRETON, IEN en charge de la circonscription d'Auray au 02.97.24.15.93 afin de prendre connaissance du projet pédagogique de l'école et des conditions particulières d'exercice liées à ce poste (transports, logement, etc...).

Les candidats adresseront par voie électronique, pour le **lundi 9 mars 2020** au plus tard, sous couvert de leur IEN de circonscription, une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum-vitae à la DSDEN du Morbihan – Division des personnels enseignants du premier degré public à l'adresse suivante : ce.diper56-gestion.collective@ac-rennes.fr

Appel à candidatures

Poste vacant ou susceptible d'être vacant au mouvement 2020
(sous réserve de modification en carte scolaire 2020)

Poste de coordonnateur du réseau d'éducation prioritaire

FONCTIONS EXERCÉES :

Le coordonnateur de réseau d'éducation prioritaire contribue à la mise en œuvre de la politique de l'éducation prioritaire. Il assiste le principal du collège et/ou l'IEN dans l'élaboration, la mise en œuvre, la régulation et l'évaluation du contrat de réseau. Il assure la mission à mi-temps.

Dans ce cadre, il :

- prépare et met en œuvre les décisions du comité exécutif, assure le suivi des projets, veille à la cohérence des actions engagées ;
- accompagne les liaisons et les continuités éducatives inter-cycles et inter-degrés ;
- fait circuler l'information et facilite la communication entre les différents acteurs du réseau.

IMPLANTATION :

- Collège J. Le Coutaller - LORIENT
- Collège M. Jacob - JOSSELIN
- EEPU J. Prévert – VANNES

COMPÉTENCES REQUISES :

- Compétences organisationnelles et aptitude à la conduite de réunions,
- Compétences rédactionnelles (comptes rendus de réunions, rédactions de projets, de bilans),
- Compétences relationnelles : capacité à travailler en équipe et à impulser le travail d'équipe, discrétion (confidentialité des informations concernant les écoles, les élèves), capacité à représenter l'institution auprès de partenaires extérieurs (collectivités locales, associations...),
- Compétences professionnelles confirmées dans le domaine de l'évaluation et de la prise en charge de l'hétérogénéité des élèves (analyse des évaluations des acquis des élèves, aide aux enseignants des écoles et du collège dans la rédaction des PPRE ...).

MODALITÉS DE CANDIDATURE :

Pour tout renseignement, s'adresser à Madame GONTARD, IEN adjointe à la directrice académique des services de l'éducation nationale, en charge de l'éducation prioritaire, au 02.97.01.86.04.

Les candidats adresseront par voie électronique, **pour le lundi 9 mars 2020** au plus tard, sous couvert de leur IEN de circonscription, une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum-vitae à la direction des services départementaux de l'éducation nationale du Morbihan - Division des personnels enseignants du premier degré public, à l'adresse suivante :
ce.diper56-gestion.collective@ac-rennes.fr.

Appel à candidatures
Poste vacant ou susceptible d'être vacant au mouvement 2020
(sous réserve de modification en carte scolaire 2020)

Poste de Coordonnateur départemental du CASNAV

Division des personnels
enseignants du premier
degré public

Poste de chargé(e) de mission, à mi-temps, qui donnera lieu à une lettre de mission et à un rapport d'activités annuel.

MISSIONS SPÉCIFIQUES AU POSTE

Rattaché à la DSDEN du Morbihan, placé sous l'autorité de l'EN, chargé de mission, et de l'EN-IO, le coordonnateur départemental est un collaborateur et un interlocuteur privilégié du CASNAV. Son action, qui s'inscrit dans la cohérence de ce réseau académique, facilite l'articulation d'initiatives menées aux échelles départementales et académiques.

Au sein des écoles et établissements scolaires de son département, le coordonnateur/la coordonnatrice s'attachera à développer les volets suivants :

1. Accueillir les élèves et leur famille

- Réduire les délais d'attente de scolarisation ;
- Contribuer au bilan diagnostic des compétences des élèves concernés afin d'élaborer un projet personnalisé au regard du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ;
- Définir avec les équipes éducatives, les modalités de scolarisation les plus adaptées sur la base de ces évaluations et du projet pédagogique transmis par l'UPE2A ou l'UPS ;
- Aider à la bonne compréhension du système éducatif par les enfants et leur famille ;
- Assurer l'information des différents partenaires institutionnels de l'école.

2. Accompagner les équipes pédagogiques par :

- La diffusion de différents appuis didactiques, pédagogiques, documentaires mutualisés par le CASNAV ;
- Des actions d'information et de formation diverses : réunions, animations pédagogiques, mise en place du DELF scolaire, accompagnement des groupes de secteur, dialogue avec les enseignants ressources dans les écoles et établissements, conseils donnés aux chefs d'établissement, CPC, etc. ;
- L'accompagnement des équipes dans la compréhension des modalités d'évaluation et d'orientation.

3. Assurer le suivi et la fluidité des parcours scolaires pour :

- Développer la liaison entre les différents degrés d'enseignement ;
- Sensibiliser les différents acteurs aux enjeux et aux contenus d'enseignement-apprentissage destinés aux élèves allophones et aux élèves issus de familles itinérantes ou de voyageurs ;
- Contribuer à l'animation collective du territoire départemental en proposant des appuis pour l'enseignement-apprentissage du FLS/FLSco, ou encore des pistes d'évolution des dispositifs.

4. Faire partie d'un réseau CASNAV

- Soutenir la dynamique de partage et de mise en réseau impulsée par le CASNAV ;
- Coopérer activement lors des temps de formation ou dans le cadre des différents groupes de travail mis en place par le CASNAV ;
- En concertation et en cohérence avec la politique de formation académique, concevoir et mettre en œuvre des dispositifs de formation professionnelle ;
- Contribuer à la conception et à la mutualisation des ressources pédagogiques du CASNAV ;
- En lien avec la Division des élèves, alimenter le tableau de bord du CASNAV sur la scolarisation des EANA et EFIV ;
- Renseigner différentes enquêtes et fournir des bilans réguliers des activités.

COMPÉTENCES PARTICULIÈRES ATTENDUES

1. Valeurs et éthique professionnelles

- Être un(e) professionnel(le) porté(e) par une éthique de la responsabilité ;
- Être convaincue(e) que tous les élèves sont capables d'apprendre ;
- Considérer que la présence des EANA et des EFIV est une richesse pour tous au sein de l'école ;
- Être vigilant(e) aux inégalités scolaires.

2. Compréhension des enjeux d'une école inclusive

- Être garant(e) du respect des principes d'inclusion de la loi d'orientation du 8 juillet 2013 ;
- Être garant(e) du respect des orientations données par la circulaire ministérielle n° 2012-143 du 2-10-2012, la circulaire n°2012-141 du 2-10-2012 et la circulaire n°2012-142 du 2-10-2012.
- Connaître le référentiel pédagogique de l'éducation prioritaire ;
- Être conscient(e) des limites de l'externalisation de la difficulté scolaire et de ses effets.

3. Expertise pédagogique

- Détenir la certification complémentaire FLS (ou *a minima*, l'obtenir l'année suivante) ;
- Être capable de développer une bivalence EANA/EFIV ;
- Être sensibilisé(e) aux conditions de vie des familles d'EFIV et EANA ;
- Mobiliser des compétences de communication interculturelle pour mettre en confiance et favoriser la liaison entre les familles, les associations et autres organismes référents ;
- Créer une dynamique à l'échelle du territoire pour rapprocher école-famille-quartier, en vue de la réussite des EANA et des EFIV ;
- Ancrer les apprentissages des EANA et des EFIV en prenant en compte leur culture familiale.

4. Autres compétences souhaitées

- Être curieux (se) et ouvert(e) au changement ;
- Être organisé(e) et rigoureux (se) ;
- Apprécier le travail en équipe ;
- Se rendre mobile et disponible sur tout le département ;
- Avoir une bonne connaissance des outils numériques de communication et de production de documents.

Modalités de candidature :

Les candidats adresseront par voie électronique, pour le **lundi 9 mars 2020** au plus tard, sous couvert de leur IEN de circonscription, une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum-vitae à la direction des services départementaux de l'éducation nationale du Morbihan - Division des personnels enseignants du premier degré public, à l'adresse suivante :

ce.diper56-gestion.collective@ac-rennes.fr.

Appel à candidatures
Poste vacant ou susceptible d'être vacant au mouvement 2020
(sous réserve de modification en carte scolaire 2020)

Poste de conseiller pédagogique de circonscription

Division des personnels
enseignants du premier
degré public

FONCTIONS EXERCÉES :

Collaborateur direct de l'IEN et placé sous son autorité, il assure un rôle pédagogique d'animation, de conseil et de formation auprès des enseignants de la circonscription.
Il aide et conseille les enseignants dans leur pratique quotidienne, dans toutes les disciplines.
Il intervient dans les animations pédagogiques et les stages de formation.
Il concourt à l'élaboration, à la réalisation et au suivi des projets d'école.
Il participe au pilotage de la circonscription.

COMPÉTENCES REQUISES :

- Être titulaire du CAFIPEMF,
- Aptitude à l'analyse et à la synthèse,
- Maîtrise des outils d'évaluation et numériques,
- Sens de la communication et du travail d'équipe.

MODALITÉS DE CANDIDATURE :

Pour tout renseignement, s'adresser à l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription du poste sollicité.

Les candidats adresseront par voie électronique, **pour le lundi 9 mars 2020** au plus tard, sous couvert de leur IEN de circonscription, une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum-vitae à la direction des services départementaux de l'éducation nationale du Morbihan - Division des personnels enseignants du premier degré public, à l'adresse suivante :
ce.diper56-gestion.collective@ac-rennes.fr.



Appel à candidatures

Poste vacant ou susceptible d'être vacant au mouvement 2020
(sous réserve de modification en carte scolaire 2020)

Conseiller pédagogique départemental en charge du numérique

IMPLANTATION :

Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Morbihan à VANNES.
Le conseiller pédagogique départemental a vocation à se déplacer sur le département du Morbihan.

FONCTIONS EXERCÉES :

Conseiller technique de l'inspecteur d'académie, le conseiller pédagogique départemental en charge du numérique exerce ses missions sous la responsabilité de l'IANA. Il a notamment en charge les dossiers suivants :

- suivi de la politique nationale et académique en matière de numérique éducatif en relation avec l'IEN en charge du numérique et le Seria D : mise en place ou accompagnement des projets nationaux ou académiques;
- organisation des formations numériques : intervention dans les stages de formation continue, formation aux nouvelles applications informatiques nationales ou académiques, rédaction des documents d'aide, formation de formateurs ;
- coordination de l'équipe des enseignants référents aux usages du numérique (ERUN) ;
- lien avec les partenaires du numérique.

En outre, il a en charge le dossier de la formation continue qu'il coordonne en lien avec la DIPER (Division des personnels enseignants du 1^{er} degré public) et le SAFOR (Service Académique de la Formation).

COMPÉTENCES REQUISES :

- Titulaire du CAFIPEMF option « enseignement et numérique »,
- Bonnes connaissances des outils et des usages numériques,
- Connaissance de la formation d'adultes.

MODALITÉS DE CANDIDATURE :

Pour tout renseignement, s'adresser à Madame GONTARD, IEN adjointe à la directrice académique des services de l'éducation nationale, en charge de la mission « numérique à l'école », au 02.97.01.86.04.

Les candidats adresseront par voie électronique, pour le **lundi 9 mars 2020** au plus tard, sous couvert de leur IEN de circonscription, une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum-vitae à la direction des services départementaux de l'éducation nationale du Morbihan - Division des personnels enseignants du premier degré public, à l'adresse suivante :

ce.diper56-gestion.collective@ac-rennes.fr

Appel à candidatures
Poste vacant ou susceptible d'être vacant au mouvement 2020
(sous réserve de modification en carte scolaire 2020)

Poste de conseiller pédagogique départemental E.P.S.

Division des personnels
enseignants du premier
degré public

IMPLANTATION :

- Poste basé à Vannes, à la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale.

FONCTIONS EXERCÉES :

Le CPD chargé de l'Éducation Physique et Sportive est conseiller technique auprès de l'INA pour l'EPS à l'école. Il assure également une mission départementale « Danse ».

Il a pour rôle :

- d'animer l'équipe départementale EPS, en l'articulant aux autres enseignements de l'école ;
- de participer à la mise en place de la politique académique en accord avec les partenaires de l'école ;
- de contribuer à la formation des enseignants et des différents intervenants participant à l'action éducative ;
- d'accompagner la formation des formateurs (animations pédagogiques, stages...).

COMPÉTENCES REQUISES :

- Titulaire du CAFIPEMF option « Éducation Physique et Sportive », de préférence,
- Expérience d'encadrement pédagogique dans l'enseignement primaire,
- Sens de la communication et du travail en équipe.

MODALITÉS DE CANDIDATURE :

Pour tout renseignement, s'adresser à Monsieur ARRAULT, IEN en charge de la mission « EPS », au 02.97.84.81.89

Les candidats adresseront par voie électronique, **pour le lundi 9 mars 2020** au plus tard, sous couvert de leur IEN de circonscription, une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum-vitae à la direction des services départementaux de l'éducation nationale du Morbihan - Division des personnels enseignants du premier degré public, à l'adresse suivante :
ce.diper56-gestion.collective@ac-rennes.fr.

Appel à candidatures
Poste vacant ou susceptible d'être vacant au mouvement 2020
(sous réserve de modification en carte scolaire 2020)

Conseiller pédagogique départemental adjoint à l'IENA

Division des personnels
enseignants du premier
degré public

CADRE DE FONCTIONNEMENT :

Conseiller pédagogique généraliste, collaborateur direct de l'IENA et placé sous son autorité hiérarchique, il apporte une forte contribution par son expertise technique et pédagogique à la conduite des dossiers pilotés par l'IENA.

Le poste est basé à VANNES dans les locaux de la direction des services départementaux de l'éducation nationale.

MISSIONS GÉNÉRALES ET SPÉCIFIQUES :

- Secondier l'IENA dans son rôle d'information, de communication et de négociation, y compris auprès des partenaires et des intervenants extérieurs ;
- Apporter une aide technique dans le suivi et la mise en œuvre des politiques ministérielles, pour l'exploitation et le traitement des données dans le champ des pratiques de terrain et en lien étroit avec les services de la DSDEN ;
- Travailler en étroite collaboration avec les IEN, les services de la DSDEN et l'ensemble des formateurs ;
- Assister l'IENA dans la coordination, l'animation du réseau départemental des formateurs et contribuer à la mise en œuvre du programme de formation ;
- Participer à diverses commissions, groupes de travail et comités de pilotage ;
- Aider à la conception de projets, à leur régulation et contribuer à l'analyse des résultats ;
- Participer à la coordination avec l'ESPE, de la formation et du suivi des professeurs des écoles stagiaires ;
- Participer à la conception et mise en œuvre du volet départemental du plan académique de formation en lien avec le conseiller pédagogique départemental « formation continue ».

COMPÉTENCES ET QUALITÉS REQUISES

- Être titulaire d'un CAFIPEMF ;
- Maîtriser les outils numériques ;
- Faire preuve de capacités, relationnelles, d'écoute, d'analyse et de synthèse ;
- Avoir un esprit d'initiative approprié ;
- Avoir les qualités requises de discrétion, de confidentialité et de loyauté ;
- Être apte au travail en équipe ;
- Être en capacité d'élaborer des documents et ressources ;
- Être en capacité d'exercer une veille pédagogique et institutionnelle ;
- Connaître les lois et orientations pour l'École, les programmes de l'école primaire et les orientations pour l'éducation prioritaire, pour la scolarisation des élèves en situation de handicap ainsi que les réformes découlant de la refondation de l'école. ;
- Avoir une réelle souplesse dans l'aménagement de ses horaires.

MODALITÉS DE CANDIDATURE :

Pour tout renseignement, s'adresser à Madame GONTARD, chargée du premier degré, adjointe à la directrice académique des services de l'éducation nationale, au 02.97.01.86.04.

Les candidats adresseront par voie électronique, pour le **lundi 9 mars 2020** au plus tard, sous couvert de leur IEN de circonscription, une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum-vitae à la direction des services départementaux de l'éducation nationale du Morbihan - Division des personnels enseignants du premier degré public, à l'adresse suivante :
ce.diper56-gestion.collective@ac-rennes.fr

Appel à candidatures

Poste vacant ou susceptible d'être vacant au mouvement 2020
(sous réserve de modification en carte scolaire 2020)

Poste de conseiller pédagogique départemental « Arts »

IMPLANTATION :

Les postes sont répartis géographiquement sur deux zones :

- Les circonscriptions de Lorient Sud, Lorient Centre, Lorient Nord, Hennebont, Auray, et Pontivy,
- Les circonscriptions des Landes de Lanvaux, Vannes, Golfe, Questembert, et Ploërmel, et implantés l'un sur Lorient et l'autre sur Vannes.

FONCTIONS EXERCÉES :

Les missions sont orientées autour de quatre axes :

- Mise en place du parcours d'éducation artistique et culturel dans les écoles ;
- Mise en œuvre de projets départementaux de développement de l'éducation artistique et culturelle, en lien avec la DAAC (Délégation académique à l'éducation artistique et culturelle), la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles) et les collectivités ;
- Développement des pratiques artistiques et culturelles dans les projets proposés par les collectivités, les écoles, les circonscriptions, les instituts de formation ou les structures culturelles ;
- Expérience dans l'approche transversale des champs artistiques ;
- Coordination des actions culturelles et artistiques départementales : Printemps des arts, Ecole et Cinéma, Charte du chant choral...

TITRES ET CONNAISSANCES REQUIS :

- Être titulaire du CAFIPEMF options « Arts visuels » et/ou « Éducation musicale » de préférence,
- Connaître des structures culturelles,
- Fréquenter des lieux culturels,
- Connaissance du numérique et des usages du numérique dans les domaines artistiques.

COMPÉTENCES REQUISES :

- Capacité à travailler en équipe,
- Capacités d'organisation, d'autonomie et de disponibilité,
- Capacité à s'intégrer à des équipes de circonscription,
- Capacité à travailler en partenariat,
- Sens de l'innovation et de la création,
- Sens de la communication,
- Sens de la représentativité.

MODALITÉS DE CANDIDATURE :

Pour tout renseignement, s'adresser à Madame GONTARD-IEN adjointe à la directrice académique des services de l'éducation nationale, en charge de la mission « enseignements artistiques et culturels », au 02.97.01.86.04.

Les candidats adresseront par voie électronique, pour le **lundi 9 mars 2020** au plus tard, sous couvert de leur IEN de circonscription, une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum-vitæ à la direction des services départementaux de l'éducation nationale du Morbihan - Division des personnels enseignants du premier degré public, à l'adresse suivante :
ce.diper56-gestion.collective@ac-rennes.fr.

Appel à candidatures

Poste vacant ou susceptible d'être vacant au mouvement 2020
(sous réserve de modification en carte scolaire 2020)

Poste de conseiller pédagogique départemental « École maternelle »

PRINCIPE :

Cette mission s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau programme d'enseignement de l'école maternelle et du développement de la scolarisation des enfants de moins de trois ans (circulaire n°2012-202 du 18 décembre 2012, arrêté du 18 février 2015).

FONCTIONS EXERCÉES :

Aide au pilotage et à la coordination des travaux de la mission départementale « école maternelle » ;

Implication dans les travaux et participation aux réunions départementales ;

Organisation de la formation départementale et mise en œuvre en lien avec les conseillers pédagogiques de circonscription ;

Interventions dans le domaine de la formation départementale ;

Impulsion, accompagnement et valorisation des projets d'école ou de classe ;

Participation aux réunions avec les partenaires de l'Éducation Nationale (CAF, PMI, etc...)

Formes d'interventions :

L'enseignant, placé sous la responsabilité de l'IEN en charge de la mission « école maternelle », est coordonnateur de la mission départementale « école maternelle ».

Il participe aux réunions et intervient, en cohésion avec les conseillers pédagogiques de circonscription, auprès des équipes enseignantes dans le cadre de projets, de besoins repérés et des priorités académiques et nationales.

IMPLANTATION :

- Poste à plein temps basé à Vannes, à la Direction des Services Départementaux de l'Éducation nationale.

CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES REQUISES :

- Expérience pédagogique confirmée ;
- Etre titulaire du CAFIPEMF, option « Enseignement en maternelle » de préférence ;
- Capacité à concevoir et à conduire des actions de formation ;
- Aptitude à animer des équipes, à conduire des réunions, à proposer des actions innovantes ;
- Capacité d'écoute et d'analyse ;
- Bonnes connaissances :
 - o des caractéristiques de l'école maternelle ;
 - o de la didactique des domaines d'apprentissage à l'école maternelle ;
 - o des conditions spécifiques de scolarisation des enfants de moins de trois ans.
- Maîtrise des outils informatiques ;
- Sens de la communication et du travail en équipe.

MODALITÉS DE CANDIDATURE :

Pour tout renseignement, s'adresser à Monsieur LE GAC, IEN en charge de la mission de l'enseignement pré-élémentaire au 02.97.01.86.58 ou au 02.97.01.86.04.

Les candidats adresseront par voie électronique, **pour le lundi 9 mars 2020** au plus tard, sous couvert de leur IEN de circonscription, une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum-vitae à la direction des services départementaux de l'éducation nationale du Morbihan - Division des personnels enseignants du premier degré public, à l'adresse suivante : ce.diper56-gestion.collective@ac-rennes.fr.



Appel à candidatures

Poste vacant ou susceptible d'être vacant au mouvement 2020
(sous réserve de modification en carte scolaire 2020)

Conseiller pédagogique départemental « Langue et culture régionales »

FONCTIONS EXERCÉES :

- Assurer le rôle de personne ressource pour l'enseignement du breton au niveau départemental ;
- Apporter conseils, réponses pédagogiques et didactiques aux conseillers pédagogiques, aux PE et aux contractuels chargés de l'enseignement du breton dans les écoles publiques ;
- Assurer le lien entre le travail sur le terrain et les services de l'inspection académique ;
- Contribuer à la formation initiale, à la formation initiale différée, et à la formation continue (stages FC inscrits au plan départemental) ;
- Assurer, prioritairement, l'accompagnement à l'entrée dans le métier des T1 et T2.

COMPÉTENCES REQUISES :

- Être titulaire du CAFIPEMF option « Langues et cultures régionales », de préférence ;
- À défaut, avoir de l'expérience d'au moins 5 années d'enseignement en classe bilingue français/breton ;
- À défaut, posséder une expérience linguistique riche en langue bretonne.

MODALITÉS DE CANDIDATURE :

Pour tout renseignement, s'adresser à Madame LE NABAT isabelle en charge de la mission « Langue et culture régionales », au 06.46.75.40.01

Les candidats adresseront par voie électronique, **pour le lundi 9 mars 2020** au plus tard, sous couvert de leur IEN de circonscription, une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum-vitae à la direction des services départementaux de l'éducation nationale du Morbihan - Division des personnels enseignants du premier degré public, à l'adresse suivante :
ce.diper56-gestion.collective@ac-rennes.fr.

Appel à candidatures

**Poste vacant ou susceptible d'être vacant au mouvement 2020
(sous réserve de modification en carte scolaire 2020)**

Poste de conseiller pédagogique départemental L.V.E.

IMPLANTATION :

- Le poste de CPD LVE est implanté à Vannes, à la DSDEN.

MISSIONS :

Formateur qui exerce les missions de conseiller technique du directeur académique des services départementaux de l'éducation nationale sous la responsabilité de l'inspectrice de l'éducation nationale adjointe au directeur académique des services départementaux de l'éducation nationale (IENA).

Il fait partie de l'équipe de conseillers pédagogiques départementaux animée par l'inspectrice de l'éducation nationale adjointe au directeur académique des services départementaux de l'éducation nationale (IENA). Cette équipe met en œuvre la politique académique et départementale.

Le CPD chargé de l'enseignement en langues vivantes étrangères assiste les équipes de circonscription dans la mise en œuvre des enseignements prévus par les programmes.

- Il apporte conseils et réponses didactiques et pédagogiques,
- Il participe à la formation continue et à la formation initiale différée des professeurs d'école T1 et T2,
- Il assure, en liaison avec les IEN, les accompagnements collectifs,
- Il accompagne la politique académique en prenant part aux travaux du groupe académique LVE dont il contribue à enrichir la recherche et la réflexion afin de concevoir et de diffuser des outils et supports destinés aux enseignants,
- Il élabore une politique départementale pour l'enseignement des langues vivantes dans le 1^{er} degré, articulée avec le socle commun de connaissances, de compétences et de culture,
- Il participe activement à la mise en place de la carte annuelle des langues vivantes,
- Il suit les dossiers administratifs en collaboration avec les services administratifs de la direction des services départementaux de l'éducation nationale et participe à l'élaboration des conventions partenariales ainsi qu'à l'accueil et à l'accompagnement des assistants de langue,
- Il élabore et participe à des actions de formation d'enseignants, conçoit et mène des projets en lien avec les équipes de circonscription,
- Il contribue à la formation de différents intervenants participant à l'action éducative de l'école, et notamment les assistants de langue, les conseillers pédagogiques dans le domaine de l'enseignement des langues vivantes étrangères,
- Il peut assurer le suivi du dossier de l'enseignement des langues et cultures d'origine (ELCO),
- Il assure le lien avec le délégué académique aux relations européennes et internationales et à la coopération (DAREIC) et promeut les échanges et les partenariats internationaux (Comenius, projets E-Twinning...).

COMPÉTENCES REQUISES :

Exerçant les missions de conseiller pédagogique au sein d'une équipe de formateurs, de réelles capacités de communication, d'organisation, de travail en équipe et en partenariat sont souhaitées. La disponibilité, la mobilité et la maîtrise de l'outil informatique sont des conditions indispensables. Chaque année un rapport d'activités contribuera au bilan et à l'analyse des missions.

- être titulaire du CAFIPEMF option Langues Vivantes Etrangères de préférence,
- avoir de l'expérience en enseignement des langues vivantes,
- capacité à articuler les savoirs théoriques et la pratique professionnelle,
- sens de la communication et du travail d'équipe.

MODALITÉS DE CANDIDATURE :

Les candidats adresseront par voie électronique, **pour le lundi 9 mars 2020** au plus tard, sous couvert de leur IEN de circonscription, une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum-vitae à la direction des services départementaux de l'éducation nationale du Morbihan - Division des personnels enseignants du premier degré public, à l'adresse suivante : ce.diper56-gestion.collective@ac-rennes.fr.

Appel à candidatures

Poste vacant ou susceptible d'être vacant au mouvement 2020
(sous réserve de modification en carte scolaire 2020)

Directeur de l'école élémentaire Annick Pizigot à Locminé

CONTEXTE DE LA MISSION :

L'école élémentaire Annick Pizigot compte cinq classes et un dispositif ULIS. Elle accueille actuellement 115 élèves.

Elle a la particularité d'être située à distance de l'école maternelle et accueille un nombre important d'élèves à besoins éducatifs particuliers

IMPLANTATION : commune de Locminé

FONCTIONS EXERCÉES :

Sous l'autorité de l'IEN et selon les priorités définies par les autorités ministérielles et académiques, le directeur de l'école veille au bon fonctionnement de l'école élémentaire et prend toute disposition pour que l'école assure sa mission de service public.

- Responsabilité pédagogique :

Le directeur assure la coordination nécessaire entre les enseignants, anime l'équipe pédagogique et veille au bon déroulement des enseignements en cohérence avec les programmes.

- Responsabilité relative au fonctionnement de l'école :

Il veille à la bonne marche de l'école et au respect de la réglementation qui lui est applicable.

- Relation avec les parents et les partenaires de l'école :

Le directeur est l'interlocuteur de la commune. Il veille à la qualité des relations de l'école avec les parents d'élève et l'ensemble des partenaires de l'action éducative. Il contribue à la protection de l'enfance en liaison avec les services compétents

COMPÉTENCES REQUISES :

- Disposer de solides compétences relationnelles et de communication : avoir le sens du dialogue et de l'écoute, s'ouvrir aux autres, accepter la diversité, représenter l'institution, dans des situations variées, parfois complexes.
- Savoir s'organiser et organiser le travail de l'équipe pédagogique.
- Animer une équipe, impulser et donner à son pilotage une forte coloration pédagogique.
- Connaître les fondamentaux en matière de didactique et de pédagogie, en particulier en ce qui concerne l'apprentissage de la lecture, des mathématiques et les apports de la recherche en neurosciences cognitives.
- Impulser et favoriser une continuité des apprentissages, particulièrement entre le cycle 1 et le cycle 2 (liaison avec les enseignants de l'école maternelle, située sur un site distinct) et au sein du cycle 3 en travaillant étroitement avec le collège de secteur.
- Maîtriser les usages du numérique au service des apprentissages des élèves de l'école.

- Savoir agir avec éthique et responsabilité, toujours dans l'intérêt des élèves.
- Etre capable d'animer les différentes instances de concertation de l'école.
- Accepter les parents d'élèves dans leur diversité et installer une véritable alliance éducative.
- Inscrire la culture dans le quotidien de l'école au bénéfice de chaque élève
- Savoir mettre en place des actions volontaristes en faveur de la réussite de tous les élèves, en particulier en ce qui concerne le lire écrire compter et respecter autrui.
- Faire preuve d'un grand investissement dans la résolution des difficultés des élèves en travaillant notamment en partenariat avec les structures et intervenants extérieurs pour assurer le suivi des élèves à besoins éducatifs particuliers.
- Coopérer avec les élus et partenaires de l'école et valoriser les actions menées au sein du service public d'éducation.

MODALITÉS DE CANDIDATURE :

Pour tout renseignement, s'adresser à Monsieur Laurent MOUTARD, IEN en charge de la circonscription Les Landes de Lanvaux au 02.97.01.86.54 afin de prendre connaissance du projet d'école et des conditions particulières d'exercice liées à ce poste.

Les candidats adresseront par voie électronique, pour le **lundi 9 mars 2020** au plus tard, sous couvert de leur IEN de circonscription, une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum-vitae à la DSDEN du Morbihan – Division des personnels enseignants du premier degré public à l'adresse suivante : ce.diper56-gestion.collective@ac-rennes.fr



direction des services
départementaux
Morbihan
Éducation
nationale

Division des personnels
enseignants du premier degré
public

**Poste vacant ou susceptible d'être vacant
au mouvement 2020
(Sous réserve de modification en carte scolaire 2020)**

**Directeur de l'école maternelle Jacques Prévert
LORIENT**

**CONTEXTE DE LA
MISSION**

L'école maternelle Jacques Prévert est implantée au cœur du quartier populaire de Bois du château situé en périphérie de la ville de Lorient.

Le quartier est en cours de rénovation urbaine et les opérations relatives à celle-ci vont s'étaler sur plusieurs années.

L'école comporte actuellement 4 classes et accueille 93 élèves

La maison de quartier de Bois du château jouxte l'école.

Le lien avec les services de la collectivité territoriale sont assez étroits en particulier dans le cadre du projet de réussite éducative lequel prévoit accompagnements collectifs et/ou individuels et s'inscrit dans le cadre du contrat de ville.

Les élèves accueillis dans l'école nécessitent un accompagnement soutenu dans le cadre de l'apprentissage de la langue orale et écrite.

DESCRIPTION DU POSTE

Sous l'autorité de l'IEN et selon les priorités définies par les autorités ministérielles et académiques, le directeur de l'école veille au bon fonctionnement de l'école maternelle et prend toute disposition pour que l'école assure sa mission de service public.

FONCTIONS EXERCÉES

Le directeur de l'école maternelle Jacques Prévert devra :

- Exercer ses responsabilités pédagogiques et administratives ainsi que ses obligations à l'égard des élèves, des parents d'élèves et des partenaires de l'école, en conformité avec les textes régissant les missions du directeur d'école.
- Mettre en place un projet d'école ambitieux dont l'objectif s'articule autour de la réussite de tous et s'inscrit dans le cadre du projet académique.
- Travailler au sein d'une équipe pluri et inter catégorielle en animant des réunions, des groupes de travail avec les équipes pédagogiques, les partenaires de la collectivité territoriale ainsi que les partenaires sociaux.

- Faire preuve d'une attention particulière à la fluidité des parcours des élèves, à la montée en puissance de leurs compétences scolaires en général, langagière en particulier, ainsi qu'à la continuité des apprentissages.
- Affirmer sa présence dans l'école et développer sa capacité à dialoguer dans tout type de situation, y compris dans des situations de médiation parfois complexes.
- Travailler à la mise en cohérence des actions prévues dans le cadre du projet du réseau d'éducation prioritaire.

COMPÉTENCES REQUISES

Compétences attendues :

- Disposer de bonnes connaissances du système éducatif, des textes réglementaires, et des règles de sécurité en vigueur.
- Disposer de solides compétences relationnelles et de communication : avoir le sens du dialogue et de l'écoute, s'ouvrir aux autres, accepter la diversité, représenter l'institution, dans des situations variées, parfois complexes.
- Savoir animer une équipe, impulser et donner à son pilotage une forte coloration pédagogique.
- Savoir s'organiser et organiser le travail des uns et des autres dans le cadre de l'équipe de professeurs des écoles et de l'ensemble des acteurs de l'école (AESH, ATSEM, animateurs du périscolaire...).
- Maitriser les usages du numérique éducatif au service des apprentissages des élèves de l'école.
- Connaître les fondamentaux en matière de didactique et de pédagogie, en particulier en ce qui concerne l'apprentissage de la lecture, des mathématiques et les apports de la recherche en neurosciences cognitives.
- Savoir agir avec éthique et responsabilité, toujours dans l'intérêt des élèves et dans le respect des droits des personnels.
- Etre capable d'animer les différentes instances de concertation de l'école.
- Savoir prendre en compte les différents partenaires de l'école.
- Accepter les parents d'élèves dans leur diversité et installer une véritable alliance éducative.
- Inscire la culture dans le quotidien de l'école et de chaque classe au bénéfice de chaque élève
- Savoir mettre en place des actions volontaristes en faveur de la réussite de tous les élèves, en particulier en ce qui concerne le lire écrire compter et respecter autrui.
- Faire preuve d'un grand investissement dans la résolution des difficultés des élèves.

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Pour tout renseignement, s'adresser à Mme KIHLE, IEN en charge de la circonscription de Lorient Centre au 02.97.84.82.00.

Les candidats adresseront, par voie électronique, pour le **lundi 9 mars 2020 au plus tard**, via leur IEN de circonscription, une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae à la direction des services départementaux de l'Éducation nationale- Division des personnels enseignants du premier degré public, à l'adresse suivante : ce.diper56-gestion.collective@ac-rennes.fr



direction des services
départementaux
Morbihan
Éducation
nationale

Division des personnels
enseignants du premier degré
public

**Poste vacant ou susceptible d'être vacant
au mouvement 2020
(Sous réserve de modification en carte scolaire 2020)**

**Directeur de l'école élémentaire Henri Barbusse
LANESTER**

**CONTEXTE DE LA
MISSION**

L'école élémentaire Henri Barbusse est située à Lanester. Elle recrute ses élèves dans des milieux hétérogènes. La population scolaire habite dans un secteur situé en politique de la ville.

L'école comporte actuellement 6 classes : elle accueille 154 élèves répartis du CP au CM2.

Le lien avec les services de la collectivité territoriale sont importants, en particulier dans le cadre du projet de réussite éducative lequel prévoit accompagnements collectifs et/ou individuels et s'inscrit dans le cadre du contrat de ville.

DESCRIPTION DU POSTE

Sous l'autorité de l'IEN et selon les priorités définies par les autorités ministérielles et académiques, le directeur de l'école veille au bon fonctionnement de l'école primaire et prend toute disposition pour que l'école assure sa mission de service public.

FONCTIONS EXERCÉES

Le directeur de Henri Barbusse devra :

- Exercer ses responsabilités pédagogiques et administratives ainsi que ses obligations à l'égard des élèves, des parents d'élèves et des partenaires de l'école, en conformité avec les textes régissant les missions du directeur d'école.
- Mettre en place un projet d'école ambitieux dont l'objectif s'articule autour de la réussite de tous et s'inscrit dans le cadre du projet académique.
- Travailler au sein d'une équipe pluri et inter catégorielle en animant des réunions, des groupes de travail avec les équipes pédagogiques, les partenaires de la collectivité territoriale ainsi que les partenaires sociaux.
- Faire preuve d'une attention particulière à la fluidité des parcours des élèves, à la montée en puissance de leurs compétences scolaires ainsi qu'à la continuité des apprentissages.

- Affirmer sa présence dans l'école et développer sa capacité à dialoguer dans tout type de situation, y compris dans des situations de médiation.
- Articuler les actions du programme de réussite éducative aux actions scolaires « ordinaires »

**COMPÉTENCES
REQUISES**

Compétences attendues :

- Disposer de bonnes connaissances du système éducatif, des textes réglementaires, et des règles de sécurité en vigueur.
- Disposer de solides compétences relationnelles et de communication : avoir le sens du dialogue et de l'écoute, s'ouvrir aux autres, accepter la diversité, représenter l'institution, dans des situations variées, parfois complexes.
- Savoir animer une équipe, impulser et donner à son pilotage une forte coloration pédagogique.
- Savoir s'organiser et organiser le travail des uns et des autres dans le cadre de l'équipe de professeurs des écoles et de l'ensemble des acteurs de l'école (AESH, animateurs du périscolaire...).
- Maîtriser les usages du numérique au service des apprentissages des élèves de l'école.
- Connaître les fondamentaux en matière de didactique et de pédagogie, en particulier en ce qui concerne l'apprentissage de la lecture, des mathématiques et les apports de la recherche en neurosciences cognitives.
- Savoir agir avec éthique et responsabilité, toujours dans l'intérêt des élèves.
- Etre capable d'animer les différentes instances de concertation de l'école.
- Savoir prendre en compte les différents partenaires de l'école.
- Accepter les parents d'élèves dans leur diversité et installer une véritable alliance éducative.
- Inscire la culture dans le quotidien de l'école et de chaque classe au bénéfice de chaque élève
- Savoir mettre en place des actions volontaristes en faveur de la réussite de tous les élèves, en particulier en ce qui concerne le lire écrire compter et respecter autrui.
- Faire preuve d'un grand investissement dans la résolution des difficultés des élèves.
- Posséder une bonne connaissance du contrat de ville et des actions individuelles et collectives qu'il implique.

**MODALITÉS DE
CANDIDATURES**

Pour tout renseignement, s'adresser à Mme CONAN, IEN en charge de la circonscription de Lorient Sud au 02.97.84.81.47.

Les candidats adresseront ,par voie électronique, pour le **lundi 9 mars 2020** au **plus tard**, via leur IEN de circonscription, une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae à la direction des services départementaux de l'Éducation nationale- Division des personnels enseignants du premier degré public, à l'adresse suivante : ce.diper56-gestion.collective@ac-rennes.fr



direction des services
départementaux
Morbihan
Éducation
nationale

Division des personnels
enseignants du premier degré
public

**Poste vacant ou susceptible d'être vacant
au mouvement 2020
(Sous réserve de modification en carte scolaire 2020)**

**Directeur de l'école élémentaire du Bois du château
LORIENT**

**CONTEXTE DE LA
MISSION**

L'école élémentaire de Bois du château est implantée au cœur du quartier populaire de Bois du château situé en périphérie de la ville de Lorient.

Le quartier est en cours de rénovation urbaine et les opérations relatives à celle-ci vont s'étaler sur plusieurs années.

L'école comporte actuellement 14 classes élémentaires dont 4 CP dédoublés et 4 CE1 dédoublés ; elle accueille 220 élèves.

L'école travaille en partenariat avec la maison de quartier notamment dans le cadre de la mise en œuvre de l'aide aux devoirs.

Le lien avec les services de la collectivité territoriale sont assez étroits en particulier dans le cadre du projet de réussite éducative lequel prévoit accompagnements collectifs et/ou individuels et s'inscrit dans le cadre du contrat de ville.

L'école est inscrite dans le cadre du projet départemental « cogni-écoles » depuis l'année scolaire 2018 2019.

DESCRIPTION DU POSTE

Sous l'autorité de l'IEN et selon les priorités définies par les autorités ministérielles et académiques, le directeur de l'école veille au bon fonctionnement de l'école élémentaire et prend toute disposition pour que l'école assure sa mission de service public.

FONCTIONS EXERCÉES

Le directeur de l'école de Bois du château devra :

- Exercer ses responsabilités pédagogiques et administratives ainsi que ses obligations à l'égard des élèves, des parents d'élèves et des partenaires de l'école, en conformité avec les textes régissant les missions du directeur d'école.
- Mettre en place un projet d'école ambitieux dont l'objectif s'articule autour de la réussite de tous et s'inscrit dans le cadre du projet académique.
- Travailler au sein d'une équipe pluri et inter catégorielle en animant des réunions, des groupes de travail avec les équipes pédagogiques, les partenaires de la collectivité territoriale ainsi que les partenaires sociaux.

- Faire preuve d'une attention particulière à la fluidité des parcours des élèves, à la montée en puissance de leurs compétences scolaires ainsi qu'à la continuité des apprentissages.
- Affirmer sa présence dans l'école et développer sa capacité à dialoguer dans tout type de situation, y compris dans des situations de médiation parfois complexes.
- Travailler à la mise en cohérence des actions prévues dans le cadre du projet du réseau d'éducation prioritaire.

COMPÉTENCES REQUISES

Compétences attendues :

- Disposer de bonnes connaissances du système éducatif, des textes réglementaires, et des règles de sécurité en vigueur.
- Disposer de solides compétences relationnelles et de communication : avoir le sens du dialogue et de l'écoute, s'ouvrir aux autres, accepter la diversité, représenter l'institution, dans des situations variées, parfois complexes.
- Savoir animer une équipe, impulser et donner à son pilotage une forte coloration pédagogique.
- Savoir s'organiser et organiser le travail des uns et des autres dans le cadre de l'équipe de professeurs des écoles et de l'ensemble des acteurs de l'école (AESH, animateurs du périscolaire...).
- Maîtriser les usages du numérique éducatif au service des apprentissages des élèves de l'école.
- Connaître les fondamentaux en matière de didactique et de pédagogie, en particulier en ce qui concerne l'apprentissage de la lecture, des mathématiques et les apports de la recherche en neurosciences cognitives.
- Savoir agir avec éthique et responsabilité, toujours dans l'intérêt des élèves et dans le respect des droits des personnels.
- Etre capable d'animer les différentes instances de concertation de l'école.
- Savoir prendre en compte les différents partenaires de l'école.
- Accepter les parents d'élèves dans leur diversité et installer une véritable alliance éducative.
- Inscrire la culture dans le quotidien de l'école et de chaque classe au bénéfice de chaque élève
- Savoir mettre en place des actions volontaristes en faveur de la réussite de tous les élèves, en particulier en ce qui concerne le lire écrire compter et respecter autrui.
- Faire preuve d'un grand investissement dans la résolution des difficultés des élèves.

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Pour tout renseignement, s'adresser à Mme KIHLE, IEN en charge de la circonscription de Lorient Centre au 02.97.84.82.00.

Les candidats adresseront ,par voie électronique, pour le **lundi 9 mars 2020 au plus tard**, via leur IEN de circonscription, une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae à la direction des services départementaux de l'Éducation nationale- Division des personnels enseignants du premier degré public, à l'adresse suivante : ce.diper56-gestion.collective@ac-rennes.fr

Appel à candidatures
Poste vacant ou susceptible d'être vacant au mouvement 2020
(sous réserve de modification en carte scolaire 2020)

Directeur d'une école en REP – Secteur de Vannes

Division des personnels
enseignants du premier
degré public

CONTEXTE DE LA MISSION :

Les écoles sont implantées à Vannes, dans le réseau d'éducation prioritaire au sein d'un quartier de politique de la ville caractérisé par une forte mixité sociale.

DESCRIPTIF DU PROJET :

Situées en REP, les écoles sont inscrites dans le dispositif ministériel « 100% de réussite au CP », avec la mise en place des classes dédoublées en GS, CP et CE1. L'objectif est d'obtenir **100 % de réussite dans les apprentissages fondamentaux** à la fin de l'école primaire en tirant parti des connaissances développées par les enfants dans leur langue maternelle qui, pour de nombreux élèves de cette école, peut être différente du français. Il s'agit aussi de développer chez tous les élèves des **stratégies d'apprentissage** efficaces afin d'optimiser leurs réussites scolaires.

Pour atteindre ces objectifs, l'équipe pédagogique s'inscrit dans une logique de recherche-action et bénéficie de formations régulières, organisées sur le REP par l'équipe de circonscription et/ou des experts associés. Elle est amenée à :

- **Développer sa professionnalité en se documentant** avec les apports de la didactique des disciplines et des sciences cognitives (attention, mémorisation, méthodes de travail, métacognition, etc.) ;
- **Utiliser le numérique pour soutenir de manière différenciée les apprentissages des élèves** par le recours notamment à des logiciels d'évaluation adaptés ;
- Développer en **équipe pédagogique** des outils et des référentiels garantissant la continuité et la cohérence des apprentissages sur l'ensemble des cycles ;
- Renforcer l'**alliance éducative avec les familles et les partenaires** pour permettre l'épanouissement de chaque élève ;
- Agir au quotidien pour un **climat scolaire serein et la construction du futur citoyen dans le respect d'autrui**.

Pour ce faire, l'équipe pédagogique se doit d'être particulièrement attentive à la **participation des familles** dans ce processus éducatif, dans un esprit de **coéducation** bien comprise autour des enjeux des apprentissages scolaires et des conditions favorisant leur déploiement.

IMPLANTATION :

- J. PRÉVERT - VANNES
- CLISCOUËT - VANNES
- ARMORIQUE - VANNES

FONCTIONS EXERCÉES :

Sous l'autorité de l'inspecteur de l'éducation nationale et selon les priorités définies par les autorités académiques, le directeur d'une école en REP veille à la bonne marche de l'école primaire et prend toute disposition pour que l'école assure sa fonction de service public.

- **Responsabilité pédagogique :**

Le directeur assure la coordination nécessaire entre les enseignants, anime l'équipe pédagogique et veille au bon déroulement des enseignements en cohérence avec les programmes scolaires et les recommandations officielles. Il contribue à la mise en place du projet d'école et à sa régulation sur la base des résultats obtenus. Il soutient la réflexion de l'équipe pédagogique pour accompagner chaque élève tout au long de son parcours, en mobilisant si besoin les partenaires nécessaires (RASED, médecin, etc.). Il contribue à la mise en place du projet du REP et au déploiement des activités inhérentes, en concertation avec l'équipe de circonscription, le coordonnateur du REP et les experts associés au REP.

- **Responsabilité relative au fonctionnement de l'école :**

Il veille à la bonne marche de l'école en s'appuyant sur la réglementation en vigueur.

- **Relation avec les parents et les partenaires :**

Le directeur est l'interlocuteur de la commune. Il veille à la qualité des relations de l'école avec les parents d'élève et l'ensemble des partenaires de l'action éducative. Il travaille en liaison avec les partenaires de la ville et du quartier (PRE, CCAS, etc.) et, si besoin, ceux de la protection de l'enfance (ASE).

COMPÉTENCES REQUISES :

- Compétences en matière d'animation, d'impulsion et de pilotage ;
- Capacité à analyser les résultats et les difficultés des élèves ;
- Capacité à impulser des projets et des actions de suivi ;
- Compétences relationnelles et de communication : travail en équipe, dialogue, médiation, ouverture aux autres, représentation de l'institution ;
- Compétences organisationnelles : planification, tenue des registres, etc. ;
- Connaissance de la législation et de la sécurité en vigueur dans les écoles ;
- Compétences de rédaction ;
- Maîtrise des usages et des enjeux du numérique éducatif et de l'internet responsable ;
- Connaissance des partenaires liés à la politique de la Ville ;
- Disponibilité (travail d'équipe, réunions pouvant intervenir hors temps scolaire) ;
- Engagement moral de stabilité sur le poste d'au moins 3 ans sauf circonstances imprévisibles.

MODALITÉS DE CANDIDATURE :

Pour tout renseignement, s'adresser à Madame NICOT-GUILLOREL, IEN en charge de la circonscription de Vannes au 02.97.01.86.89 ou 06.42.49.72.25.

Les candidats adresseront par voie électronique, **pour le lundi 09 mars 2020** au plus tard, via leur IEN de circonscription, une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum-vitae à la direction des services départementaux de l'éducation nationale du Morbihan - Division des personnels enseignants du premier degré public à l'adresse suivante : ce.diper56-gestion.collective@ac-rennes.fr

Les candidats seront convoqués ultérieurement à une commission d'entretien.

Appel à candidatures
Poste vacant ou susceptible d'être vacant au mouvement 2020
(sous réserve de modification en carte scolaire 2020)

Directeur d'une école publique en quartier politique de la ville
EPU E. TABARLY – AURAY

Division des personnels
enseignants du premier
degré public

CONTEXTE DE LA MISSION :

Implantée dans le quartier du Gumenen à Auray, quartier de politique de la Ville. L'école élémentaire comporte 5 classes. Une convention prévoit l'accueil d'élèves de l'IES GABRIEL DESHAYES qui permet l'inclusion d'enfants à besoins particuliers dans les classes.

L'école engagée dans le projet « Cogni-Ecole » développe de nombreuses actions innovantes. Elle s'engage par ailleurs dans des projets visant au désenclavement culturel ou au développement de l'enseignement des langues vivantes étrangères.

DESCRIPTIF DU PROJET :

Le projet « **Cogni-Ecole** » vise à prendre appui sur l'apport des neurosciences pour développer l'attention des élèves, leur capacité d'entraînement, leur mémorisation afin d'améliorer leurs apprentissages et leurs connaissances notamment dans les domaines fondamentaux.

L'équipe pédagogique, inscrite dans une logique de recherche-action, bénéficie de formations régulières, organisées par l'équipe de circonscription et d'experts associés.

Ces formations engagées à un travail en équipe régulier pour :

- **Actualiser régulièrement les connaissances au regard des apports des sciences cognitives (attention, mémorisation, motivation, méthodes de travail, intelligences multiples, métacognition, etc.) ;**
- **Développer la professionnalité en prenant appui sur les apports de la recherche et orientations institutionnelles en vigueur ;**
- **Utiliser le numérique pour soutenir de manière différenciée les apprentissages des élèves par le recours notamment à des logiciels d'évaluation adaptés (ex : l'évaluation des différentes composantes de la lecture) ;**
- **Développer en équipe pédagogique des outils et des référentiels garantissant la continuité et la cohérence des apprentissages sur l'ensemble des cycles.**

L'équipe pédagogique se doit d'être particulièrement attentive à la **participation des familles** dans ce processus éducatif, dans un esprit de **coéducation** bien comprise autour des enjeux des apprentissages scolaires et des conditions favorisant leur déploiement. Elle doit pour cela prendre appui sur les partenariats locaux (politique de réussite éducative et dispositifs associés...), commune, réseau associatif...

Elle travaille en lien étroit avec le RASED et le pôle ressource de la circonscription mais aussi l'enseignant EFIV (enfants du voyage) et le dispositif UPE2A (unité pédagogique pour les élèves allophones arrivants).

IMPLANTATION :

EPU E. Tabarly à Auray.

FONCTIONS EXERCÉES :

Sous l'autorité de l'inspecteur de l'éducation nationale et selon les priorités définies par les autorités académiques, le directeur d'école veille à la bonne marche de l'école primaire et prend toute disposition pour que l'école assure sa fonction de service public.

- **Responsabilité pédagogique :**

Le directeur assure la coordination nécessaire entre les enseignants, anime l'équipe pédagogique et veille au bon déroulement des enseignements en cohérence avec les programmes. Il contribue à l'intégration des apports du projet Cogni-Ecole » dans le quotidien de l'école et soutient la réflexion de l'équipe pédagogique avec les experts associés au projet.

- **Responsabilité relative au fonctionnement de l'école :**

Il veille à la bonne marche de l'école en s'appuyant sur la réglementation en vigueur.

- **Relation avec les parents et les partenaires :**

Le directeur est l'interlocuteur de la commune. Il veille à la qualité des relations de l'école avec les parents d'élève et l'ensemble des partenaires de l'action éducative. Il contribue à la protection de l'enfance en liaison avec les services compétents. Il travaille en liaison avec les partenaires de la ville et du quartier (PRE, CCAS, etc.).

COMPÉTENCES REQUISES :

- Compétences en matière d'animation, d'impulsion et de pilotage ;
- Compétences relationnelles et de communication : dialogue, médiation, ouverture aux autres, représentation de l'institution ;
- Compétences organisationnelles : planification, tenue des registres, etc. ;
- Connaissance de la législation et de la sécurité en vigueur dans les écoles ;
- Compétences de rédaction ;
- Maîtrise des usages et des enjeux du numérique éducatif et de l'internet responsable ;
- Connaissance des partenaires liés à la politique de la Ville ;
- Connaissances didactiques et pédagogiques : acquis des neurosciences et des recherches en psychologie cognitive, développement du langage et de l'apprentissage continué de la lecture-écriture à l'école primaire, usages numériques pour soutenir les apprentissages et leur évaluation ;
- Disponibilité (travail d'équipe, réunions pouvant intervenir hors temps scolaire) ;
- Engagement moral de stabilité sur le poste d'au moins 3 ans sauf circonstances imprévisibles.

MODALITÉS DE CANDIDATURE :

Pour tout renseignement, s'adresser à Monsieur Vincent BRETON, IEN en charge de la circonscription d'Auray au 02.97.24.15.93 afin de prendre connaissance du projet pédagogique de l'école et des conditions particulières d'exercice liées à ce poste (transports, logement, etc...).

Les candidats adresseront par voie électronique, pour le **lundi 9 mars 2020** au plus tard, sous couvert de leur IEN de circonscription, une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum-vitae à la DSDEN du Morbihan – Division des personnels enseignants du premier degré public à l'adresse suivante : ce.diper56-gestion.collective@ac-rennes.fr

Appel à candidatures

Poste vacant ou susceptible d'être vacant au mouvement 2020

(sous réserve de modification en carte scolaire 2020)

Directeur d'une école publique en quartier de politique de la ville EMPU E. TABARLY - AURAY

CONTEXTE DE LA MISSION :

Implantée dans le quartier du Gumenen à Auray, quartier de politique de la Ville, l'école maternelle comporte 3 classes. Elle constitue le premier lien entre les familles et l'Institution scolaire. Le domaine de la langue est la préoccupation première du projet d'école.

DESCRIPTIF DU PROJET :

Le projet vise à prendre en compte les besoins spécifiques du public d'élèves et suppose pour l'équipe pédagogique de :

- **Veiller à un premier accueil de qualité de l'élève ;**
- **Développer l'alliance éducative avec les parents d'élèves ;**
- Connaître les problématiques spécifiques des publics allophones mais également de publics décrits comme étant « entre deux-langues »
- Savoir repérer et prévenir la difficulté

L'équipe pédagogique se doit d'être particulièrement attentive à la **participation des familles** dans ce processus éducatif, dans un esprit de **coéducation** bien comprise autour des enjeux des apprentissages scolaires et des conditions favorisant leur déploiement. Elle doit pour cela prendre appui sur les partenariats locaux (politique de réussite éducative et dispositifs associés...), commune, réseau associatif...

Elle travaille en lien étroit avec le RASED et le pôle ressource de la circonscription.

IMPLANTATION :

EMPU E. Tabarly à Auray.

FONCTIONS EXERCÉES :

Sous l'autorité de l'inspecteur de l'éducation nationale et selon les priorités définies par les autorités académiques, le directeur d'école veille à la bonne marche de l'école primaire et prend toute disposition pour que l'école assure sa fonction de service public.

- **Responsabilité pédagogique :**

Le directeur assure la coordination nécessaire entre les enseignants, anime l'équipe pédagogique et veille au bon déroulement des enseignements en cohérence avec les programmes. Il contribue à la prise en compte au quotidien des axes du projet d'école et soutient la réflexion de l'équipe pédagogique avec les experts associés au projet.

- **Responsabilité relative au fonctionnement de l'école :**

Il veille à la bonne marche de l'école en s'appuyant sur la réglementation en vigueur.

- **Relation avec les parents et les partenaires :**

Le directeur est l'interlocuteur de la commune. Il veille à la qualité des relations de l'école avec les parents d'élève et l'ensemble des partenaires de l'action éducative. Il contribue à la protection de l'enfance en liaison avec les services compétents. Il travaille en liaison avec les partenaires de la ville et du quartier (PRE, CCAS, etc.).

COMPÉTENCES REQUISES :

- Compétences en matière d'animation, d'impulsion et de pilotage ;
- Compétences relationnelles et de communication : dialogue, médiation, ouverture aux autres, représentation de l'institution ;
- Compétences organisationnelles : planification, tenue des registres, etc. ;
- Connaissance de la législation et de la sécurité en vigueur dans les écoles ;
- Compétences de rédaction ;
- Maîtrise des usages et des enjeux du numérique éducatif et de l'internet responsable ;
- Connaissance des partenaires liés à la politique de la Ville ;
- Connaissances didactiques et pédagogiques : acquis des neurosciences et des recherches en psychologie cognitive, développement du langage et de l'apprentissage continué de la lecture-écriture à l'école primaire, usages numériques pour soutenir les apprentissages et leur évaluation ;
- Disponibilité (travail d'équipe, réunions pouvant intervenir hors temps scolaire) ;
- Engagement moral de stabilité sur le poste d'au moins 3 ans sauf circonstances imprévisibles.

MODALITÉS DE CANDIDATURE :

Pour tout renseignement, s'adresser à Monsieur Vincent BRETON, IEN en charge de la circonscription d'Auray au 02.97.24.15.93 afin de prendre connaissance du projet pédagogique de l'école et des conditions particulières d'exercice liées à ce poste (transports, logement, etc...).

Les candidats adresseront par voie électronique, pour le **lundi 9 mars 2020** au plus tard, sous couvert de leur IEN de circonscription, une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum-vitae à la DSDEN du Morbihan – Division des personnels enseignants du premier degré public à l'adresse suivante : ce.diper56-gestion.collective@ac-rennes.fr

Appel à candidatures

Poste vacant ou susceptible d'être vacant au mouvement 2020
(sous réserve de modification en carte scolaire 2020)

Directeur ou directrice d'une école publique à projet spécifique
EPPU J. FERRY - PONTIVY

CONTEXTE DE LA MISSION :

L'école est implantée dans le Centre-ville de Pontivy. C'est un quartier qui se caractérise par une forte mixité sociale. L'école primaire compte 8 classes ordinaires monolingues, 2 classes bilingues et un dispositif ULIS. Un projet spécifique « **Français langue de scolarisation** » y est déployé depuis la rentrée 2019.

DESCRIPTIF DU PROJET :

L'école primaire Jules Ferry fait l'objet depuis la rentrée 2019, d'un accompagnement centré sur l'approfondissement des postures enseignantes. Il s'agira, pour l'ensemble des enseignant.e.s de l'école, de se fédérer autour de cette action et de s'en saisir pour développer les compétences orales et écrites des élèves.

Le développement du langage oral et écrit des élèves s'inscrira donc au cœur de la réflexion et de l'action pédagogique et didactique de l'école.

Cet accompagnement devra permettre à chaque élève de développer des compétences langagières, sa propre créativité, sa prise de responsabilité et son exercice de l'autonomie.

Il s'agira également de développer chez tous les élèves des **stratégies d'apprentissage** efficaces et de systématiser la pratique de la métacognition dans une logique de clarté cognitive et d'enseignement explicite.

L'ensemble de l'équipe pédagogique bénéficiera d'un accompagnement régulier, organisé par l'équipe de circonscription. Elle sera amenée à :

- **Développer sa professionnalité par les apports, entre autres, de la recherche en didactique de la langue orale et écrite ;**
- **Mettre le numérique au service des apprentissages et de la créativité des élèves ;**
- **Tout mettre en œuvre pour que ce projet ne soit pas le projet d'une ou deux classes mais bien celui de l'ensemble de l'école.**

IMPLANTATION :

École primaire Jules Ferry - Pontivy

FONCTIONS EXERCÉES :

Sous l'autorité de l'inspecteur ou l'inspectrice de l'éducation nationale et selon les priorités définies par les autorités académiques, le directeur ou la directrice d'école veille à la bonne marche de l'école primaire et prend toute disposition pour que l'école assure sa fonction de service public.

- **Responsabilité pédagogique :**

Le directeur ou la directrice assure la coordination nécessaire entre les enseignants, anime l'équipe pédagogique et veille au bon déroulement des enseignements en cohérence avec les programmes. **Il ou elle contribue à l'intégration des apports du projet « français langue de scolarisation » dans le quotidien de l'école et soutient la réflexion de l'équipe pédagogique. Il ou elle est partie prenante dans l'organisation des différentes étapes du projet, en lien avec les différents acteurs qui s'y engagent.**

- **Responsabilité relative au fonctionnement de l'école :**

Il ou elle veille à la bonne marche de l'école en s'appuyant sur la réglementation en vigueur.

- **Relation avec les parents et les partenaires :**

Le directeur ou la directrice demeure attentif-ve à la qualité du travail partenarial nécessaire à la bonne marche de ce projet.
Il ou elle veille à la bonne tenue des relations de l'école avec les parents d'élève et, plus largement, l'ensemble des partenaires de l'action éducative.

COMPÉTENCES REQUISES :

- Compétences en matière d'animation d'une équipe, d'impulsion et de pilotage pédagogiques ;
- Compétences relationnelles et de communication : sens du dialogue et de l'écoute, ouverture aux autres, représentation de l'institution lors de différentes représentations ;
- Compétences organisationnelles : planification, tenue des registres, etc.
- Connaissance de la législation et de la sécurité en vigueur dans les écoles ;
- Capacité à fédérer l'équipe pédagogique autour de ce projet et à le construire avec elle ;
- Compétences rédactionnelles ;
- Maîtrise des usages pédagogiques du numérique éducatif et de l'internet responsable ;
- Connaissances didactiques et pédagogiques : acquis des neurosciences et des recherches en psychologie cognitive, développement du langage et de l'apprentissage de la lecture-écriture à l'école primaire, usages numériques pour soutenir les apprentissages et la création des élèves ;
- Disponibilité (travail d'équipe, réunions d'organisation et de régulation pouvant parfois intervenir hors temps scolaire).

MODALITÉS DE CANDIDATURE :

Pour tout renseignement, s'adresser à Madame DAMAZIE-EDMOND, IEN en charge de la circonscription de PONTIVY, au 02 97 25 03 24.

Les candidats adresseront par voie électronique pour le lundi **9 mars 2020 au plus tard**, via leur IEN de circonscription, une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum-vitae à la direction des services départementaux de l'éducation nationale du Morbihan – Division des personnels enseignants du premier degré public à l'adresse suivante : ce.diper56-gestion.collective@ac-rennes.fr

Appel à candidatures
Poste vacant ou susceptible d'être vacant au mouvement 2020
(sous réserve de modification en carte scolaire 2020)

Directeur ou directrice d'une école publique à projet spécifique
EPPU P. LANGEVIN - PONTIVY

Division des personnels
enseignants du premier
degré public

CONTEXTE DE LA MISSION :

L'école est implantée dans le quartier de Bolumet à Pontivy. La population de l'école se caractérise par une faible mixité sociale. L'école primaire compte 7 classes ordinaires et une ULIS. Un projet spécifique « **Musique et danse** »-y est déployé depuis la rentrée 2017. Le projet est actuellement en cours d'évaluation.

DESCRIPTIF DU PROJET :

L'école primaire Paul Langevin met en œuvre depuis la rentrée 2017, un projet artistique autour de la musique et de la danse, en partenariat avec le conservatoire de musique et de danse de la communauté de communes de Pontivy, les classes de CM bénéficiant d'un enseignement artistique hebdomadaire. Il s'agira, pour l'ensemble de l'école, de se fédérer autour de ce projet et de s'en saisir pour développer les compétences orales et écrites des élèves.

Le développement du langage oral et écrit des élèves s'inscrira donc au cœur de la réflexion et de l'action pédagogique et didactique de l'école.

Au-delà de la pratique instrumentale et chorégraphique, le projet devra permettre à chaque élève de développer des compétences langagières, sa propre créativité, sa prise de responsabilité et son exercice de l'autonomie.

Il s'agira également de développer chez tous les élèves des **stratégies d'apprentissage** efficaces et de systématiser la pratique de la métacognition dans une logique de clarté cognitive et d'enseignement explicite.

L'ensemble de l'équipe pédagogique bénéficiera d'un accompagnement régulier, organisé par l'équipe de circonscription. Elle sera amenée à :

- **Développer sa professionnalité par les apports, entre autres, de la recherche en didactique de la langue orale et écrite ;**
- **Mettre le numérique au service des apprentissages et de la créativité des élèves ;**
- **S'investir dans le projet partenarial avec les personnels du conservatoire ;**
- **Tout mettre en œuvre pour que ce projet ne soit pas le projet d'une ou deux classes mais bien celui de l'ensemble de l'école.**

L'équipe pédagogique se devra d'être particulièrement attentive à la **participation des familles** dans ce processus éducatif, dans un esprit de **coéducation et d'alliance**. Elle **devra également intégrer l'ensemble des acteurs du projet dans un cadre partenarial et constructif (en particulier avec les personnels du conservatoire).**

IMPLANTATION :

École primaire Paul Langevin - Pontivy

FONCTIONS EXERCÉES :

Sous l'autorité de l'inspecteur ou de l'inspectrice de l'éducation nationale et selon les priorités définies par les autorités académiques, le directeur ou la directrice d'école veille à la bonne marche de l'école primaire et prend toute disposition pour que l'école assure sa fonction de service public.

• Responsabilité pédagogique :

Le directeur ou la directrice assure la coordination nécessaire entre les enseignants, anime l'équipe pédagogique et veille au bon déroulement des enseignements en cohérence avec les programmes. **Il ou elle contribue à l'intégration des apports du projet « musique et danse » dans le quotidien de l'école et soutient la réflexion de l'équipe pédagogique avec les partenaires associés au projet. Il ou elle est partie prenante dans l'organisation des différentes étapes du projet, en lien avec les différents acteurs qui s'y engagent.**

• Responsabilité relative au fonctionnement de l'école :

Il ou elle veille à la bonne marche de l'école en s'appuyant sur la réglementation en vigueur.

• Relation avec les parents et les partenaires :

Le directeur ou la directrice demeure attentif-ve à la qualité du travail partenarial nécessaire à la bonne marche de ce projet.

Il ou elle veille à la bonne tenue des relations de l'école avec les parents d'élève et, plus largement, l'ensemble des partenaires de l'action éducative.

COMPÉTENCES REQUISES :

- Compétences en matière d'animation d'une équipe, d'impulsion et de pilotage pédagogiques ;
- Compétences relationnelles et de communication : sens du dialogue et de l'écoute, ouverture aux autres, représentation de l'institution lors de différentes représentations ;
- Compétences organisationnelles : planification, tenue des registres, etc.
- Connaissance de la législation et de la sécurité en vigueur dans les écoles ;
- Capacité à fédérer l'équipe pédagogique autour de ce projet et à le construire avec elle ;
- Compétences rédactionnelles ;
- Maîtrise des usages pédagogiques du numérique éducatif et de l'internet responsable ;
- Connaissances didactiques et pédagogiques : acquis des neurosciences et des recherches en psychologie cognitive, développement du langage et de l'apprentissage de la lecture-écriture à l'école primaire, usages numériques pour soutenir les apprentissages et la création des élèves ;
- Disponibilité (travail d'équipe, réunions d'organisation et de régulation pouvant parfois intervenir hors temps scolaire, accompagnement des déplacements de l'orchestre...).

MODALITÉS DE CANDIDATURE :

Pour tout renseignement, s'adresser à Madame DAMAZIE-EDMONDI, IEN en charge de la circonscription de Pontivy, au 02 97 25 03 24.

Les candidats adresseront par voie électronique pour le **lundi 9 mars 2020** au plus tard, via leur IEN de circonscription, une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum-vitae à la direction des services départementaux de l'éducation nationale du Morbihan – Division des personnels enseignants du premier degré public à l'adresse suivante : **ce.diper56-gestion.collective@ac-rennes.f**

Appel à candidatures
Poste vacant ou susceptible d'être vacant au mouvement 2020
(sous réserve de modification en carte scolaire 2020)

Directeur d'une école publique à projet spécifique
EPPU – GRAND CHAMP

Division des personnels
enseignants du premier
degré public

CONTEXTE DE LA MISSION :

L'école est implantée à Grand-Champ. L'école primaire (fusionnée en février 2019) comporte 9 classes réparties sur deux sites.

Un projet pédagogique spécifique « Cogni-école » y est déployé à la rentrée 2019.

DESCRIPTIF DU PROJET :

Il s'agit de **s'appuyer sur les acquis des sciences cognitives** afin que tous les élèves développent des compétences affirmées par le recours, entre autres, aux supports numériques.

L'objectif est d'obtenir **100 % de réussite** à la fin de l'école primaire. Il s'agit aussi de développer chez tous les élèves des **stratégies d'apprentissage** efficaces afin d'optimiser leurs réussites scolaires.

L'équipe pédagogique, inscrite dans une logique de recherche-action, bénéficie de formations régulières, organisées par l'équipe de circonscription et d'experts associés. Elle est amenée à :

- **Actualiser régulièrement ses connaissances au regard des apports des sciences cognitives (attention, mémorisation, motivation, méthodes de travail, intelligences multiples, métacognition, etc.) ;**
- **Développer sa professionnalité par les apports, entre autres, de la recherche en didactique de l'oral et de la lecture-écriture ;**
- **Utiliser le numérique pour soutenir de manière différenciée les apprentissages des élèves par le recours notamment à des logiciels d'évaluation adaptés (ex : l'évaluation des différentes composantes de la lecture) ;**
- **Développer en équipe pédagogique des outils et des référentiels garantissant la continuité et la cohérence des apprentissages sur l'ensemble des cycles.**

L'équipe pédagogique se doit d'être particulièrement attentive à la **participation des familles** dans ce processus éducatif, dans un esprit de **coéducation** bien comprise autour des enjeux des apprentissages scolaires et des conditions favorisant leur déploiement.

FONCTIONS EXERCÉES :

Sous l'autorité de l'inspecteur de l'Éducation nationale et selon les priorités définies par les autorités académiques, le directeur d'école veille à la bonne marche de l'école primaire et prend toute disposition pour que l'école assure sa fonction de service public.

• **Responsabilité pédagogique :**

Le directeur assure la coordination nécessaire entre les enseignants, anime l'équipe pédagogique et veille au bon déroulement des enseignements en cohérence avec les programmes. Il contribue à l'intégration des apports du projet « langues, lecture-écriture et

numérique » dans le quotidien de l'école et soutient la réflexion de l'équipe pédagogique avec les experts associés au projet.

- **Responsabilité relative au fonctionnement de l'école :**

Il veille à la bonne marche de l'école en s'appuyant sur la réglementation en vigueur.

- **Relation avec les parents et les partenaires :**

Le directeur est l'interlocuteur de la commune. Il veille à la qualité des relations de l'école avec les parents d'élève et l'ensemble des partenaires de l'action éducative. Il contribue à la protection de l'enfance en liaison avec les services compétents. Il travaille en liaison avec les partenaires de la ville.

COMPÉTENCES REQUISES :

- Compétences en matière d'animation, d'impulsion et de pilotage ;
- Compétences relationnelles et de communication : dialogue, médiation, ouverture aux autres, représentation de l'institution ;
- Compétences organisationnelles : planification, tenue des registres, etc. ;
- Connaissance de la législation et de la sécurité en vigueur dans les écoles ;
- Compétences de rédaction ;
- Maîtrise des usages et des enjeux du numérique éducatif et de l'internet responsable ;
- Connaissances didactiques et pédagogiques : acquis des neurosciences et des recherches en psychologie cognitive, développement du langage et de l'apprentissage continué de la lecture-écriture à l'école primaire, usages numériques pour soutenir les apprentissages et leur évaluation ;
- Disponibilité (travail d'équipe, réunions pouvant intervenir hors temps scolaire) ;

MODALITÉS DE CANDIDATURE :

Pour tout renseignement, s'adresser à Monsieur MOUTARD, IEN en charge de la circonscription des Landes de Lanvaux au 02.97.01.86.54.

Les candidats adresseront par voie électronique, pour le **lundi 9 mars 2020** au plus tard, sous couvert de leur IEN de circonscription, une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum-vitae à la direction des services départementaux de l'éducation nationale du Morbihan - Division des personnels enseignants du premier degré public, à l'adresse suivante :
ce.diper56-gestion.collective@ac-rennes.fr.

Appel à candidatures
Poste vacant ou susceptible d'être vacant au mouvement 2020
(sous réserve de modification en carte scolaire 2020)

Directeur d'une école publique à projet spécifique
EPPU J.MOULIN - VANNES

Division des personnels
enseignants du premier
degré public

CONTEXTE DE LA MISSION :

L'école est implantée dans le quartier Ménimur à Vannes, quartier de politique de la Ville. L'école primaire (fusionnée en février 2018) comporte 10 classes ordinaires et une ULIS. Un projet éducatif spécifique « Langues, lecture-écriture et numérique » y est déployé à la rentrée 2018.

DESCRIPTIF DU PROJET :

Le projet « **Langues, lecture-écriture et numérique** » vise à placer le développement de la littératie au cœur de la réflexion pédagogique et didactique de l'école. Il s'agit de **s'appuyer sur les acquis des sciences cognitives** afin que tous les élèves développent des compétences affirmées en littératie par le recours, entre autres, aux supports numériques.

L'objectif est d'obtenir **100 % de réussite dans le domaine de la lecture-écriture** à la fin de l'école primaire en tirant parti des connaissances développées par les enfants dans leur langue maternelle qui, pour de nombreux élèves de cette école, peut être différente du français. Il s'agit aussi de développer chez tous les élèves des **stratégies d'apprentissage** efficaces afin d'optimiser leurs réussites scolaires.

L'équipe pédagogique, inscrite dans une logique de recherche-action, bénéficie de formations régulières, organisées par l'équipe de circonscription et d'experts associés. Elle est amenée à :

- **Actualiser régulièrement ses connaissances au regard des apports des sciences cognitives (attention, mémorisation, motivation, méthodes de travail, intelligences multiples, métacognition, etc.) ;**
- **Développer sa professionnalité par les apports, entre autres, de la recherche en didactique de l'oral et de la lecture-écriture ;**
- **Utiliser le numérique pour soutenir de manière différenciée les apprentissages des élèves par le recours notamment à des logiciels d'évaluation adaptés** (ex : l'évaluation des différentes composantes de la lecture) ;
- Développer en **équipe pédagogique** des outils et des référentiels garantissant la continuité et la cohérence des apprentissages sur l'ensemble des cycles.

L'équipe pédagogique se doit d'être particulièrement attentive à la **participation des familles** dans ce processus éducatif, dans un esprit de **coéducation** bien comprise autour des enjeux des apprentissages scolaires et des conditions favorisant leur déploiement.

IMPLANTATION :

Ecole J. Curie – J. Moulin – Vannes.

FONCTIONS EXERCÉES :

Sous l'autorité de l'inspecteur de l'éducation nationale et selon les priorités définies par les autorités académiques, le directeur d'école veille à la bonne marche de l'école primaire et prend toute disposition pour que l'école assure sa fonction de service public.

- **Responsabilité pédagogique :**

Le directeur assure la coordination nécessaire entre les enseignants, anime l'équipe pédagogique et veille au bon déroulement des enseignements en cohérence avec les programmes. Il contribue à l'intégration des apports du projet « langues, lecture-écriture et numérique » dans le quotidien de l'école et soutient la réflexion de l'équipe pédagogique avec les experts associés au projet.

- **Responsabilité relative au fonctionnement de l'école :**

Il veille à la bonne marche de l'école en s'appuyant sur la réglementation en vigueur.

- **Relation avec les parents et les partenaires :**

Le directeur est l'interlocuteur de la commune. Il veille à la qualité des relations de l'école avec les parents d'élève et l'ensemble des partenaires de l'action éducative. Il contribue à la protection de l'enfance en liaison avec les services compétents. Il travaille en liaison avec les partenaires de la ville et du quartier (PRE, CCAS, etc.).

COMPÉTENCES REQUISES :

- Compétences en matière d'animation, d'impulsion et de pilotage ;
- Compétences relationnelles et de communication : dialogue, médiation, ouverture aux autres, représentation de l'institution ;
- Compétences organisationnelles : planification, tenue des registres, etc. ;
- Connaissance de la législation et de la sécurité en vigueur dans les écoles ;
- Compétences de rédaction ;
- Maîtrise des usages et des enjeux du numérique éducatif et de l'internet responsable ;
- Connaissance des partenaires liés à la politique de la Ville ;
- Connaissances didactiques et pédagogiques : acquis des neurosciences et des recherches en psychologie cognitive, développement du langage et de l'apprentissage continué de la lecture-écriture à l'école primaire, usages numériques pour soutenir les apprentissages et leur évaluation ;
- Disponibilité (travail d'équipe, réunions pouvant intervenir hors temps scolaire) ;
- Engagement moral de stabilité sur le poste d'au moins 3 ans sauf circonstances imprévisibles.

MODALITÉS DE CANDIDATURE :

Pour tout renseignement, s'adresser à Madame NICOT-GUILLOREL, IEN en charge de la circonscription de Vannes au 02.97.01.86.89 ou 06.42.49.72.25.

Les candidats adresseront par voie électronique, pour le **lundi 9 mars 2020** au plus tard, sous couvert de leur IEN de circonscription, une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum-vitae à la direction des services départementaux de l'éducation nationale du Morbihan - Division des personnels enseignants du premier degré public, à l'adresse suivante :
ce.diper56-gestion.collective@ac-rennes.fr.



direction des services
départementaux
Morbihan
Éducation
nationale

Division des personnels
enseignants du premier degré
public

**Poste vacant ou susceptible d'être vacant
au mouvement 2020
(Sous réserve de modification en carte scolaire 2020)**

Directeur de l'école élémentaire Joliot Curie - LANESTER

**CONTEXTE DE LA
MISSION**

L'école élémentaire Joliot Curie est située à Lanester. Elle recrute ses élèves dans des milieux hétérogènes. La population scolaire habite dans un secteur situé en politique de la ville.

L'école comporte actuellement 5 classes : elle accueille 103 élèves répartis du CP au CM2.

Le lien avec les services de la collectivité territoriale sont importants, en particulier dans le cadre du projet de réussite éducative lequel prévoit accompagnements collectifs et/ou individuels et s'inscrit dans le cadre du contrat de ville.

L'école s'inscrit dans le cadre du projet départemental « cogni-école » depuis la rentrée de septembre 2019.

DESCRIPTION DU POSTE

Sous l'autorité de l'IEN et selon les priorités définies par les autorités ministérielles et académiques, le directeur de l'école veille au bon fonctionnement de l'école primaire et prend toute disposition pour que l'école assure sa mission de service public.

FONCTIONS EXERCÉES

Le directeur de l'école Joliot Curie devra :

- Exercer ses responsabilités pédagogiques et administratives ainsi que ses obligations à l'égard des élèves, des parents d'élèves et des partenaires de l'école, en conformité avec les textes régissant les missions du directeur d'école.
- Mettre en place un projet d'école ambitieux dont l'objectif s'articule autour de la réussite de tous et s'inscrit dans le cadre du projet académique.
- Travailler au sein d'une équipe pluri et inter catégorielle en animant des réunions, des groupes de travail avec les équipes pédagogiques, les partenaires de la collectivité territoriale ainsi que les partenaires sociaux.

- Faire preuve d'une attention particulière à la fluidité des parcours des élèves, à la montée en puissance de leurs compétences scolaires ainsi qu'à la continuité des apprentissages.
- Affirmer sa présence dans l'école et développer sa capacité à dialoguer dans tout type de situation, y compris dans des situations de médiation.
- Articuler les actions du programme de réussite éducative aux actions scolaires « ordinaires »

COMPÉTENCES REQUISES

Compétences attendues :

- Disposer de bonnes connaissances du système éducatif, des textes réglementaires, et des règles de sécurité en vigueur.
- Disposer de solides compétences relationnelles et de communication : avoir le sens du dialogue et de l'écoute, s'ouvrir aux autres, accepter la diversité, représenter l'institution, dans des situations variées, parfois complexes.
- Savoir animer une équipe, impulser et donner à son pilotage une forte coloration pédagogique.
- Savoir s'organiser et organiser le travail des uns et des autres dans le cadre de l'équipe de professeurs des écoles et de l'ensemble des acteurs de l'école (AESH, animateurs du périscolaire...).
- Maîtriser les usages du numérique au service des apprentissages des élèves de l'école.
- Connaître les fondamentaux en matière de didactique et de pédagogie, en particulier en ce qui concerne l'apprentissage de la lecture, des mathématiques et les apports de la recherche en neurosciences cognitives.
- Savoir agir avec éthique et responsabilité, toujours dans l'intérêt des élèves.
- Etre capable d'animer les différentes instances de concertation de l'école.
- Savoir prendre en compte les différents partenaires de l'école.
- Accepter les parents d'élèves dans leur diversité et installer une véritable alliance éducative.
- Inscire la culture dans le quotidien de l'école et de chaque classe au bénéfice de chaque élève
- Savoir mettre en place des actions volontaristes en faveur de la réussite de tous les élèves, en particulier en ce qui concerne le lire écrire compter et respecter autrui.
- Faire preuve d'un grand investissement dans la résolution des difficultés des élèves.
- Posséder une bonne connaissance du contrat de ville et des actions individuelles et collectives qu'il implique.

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Pour tout renseignement, s'adresser à Mme CONAN, IEN en charge de la circonscription de Lorient Sud au 02.97.84.81.47.

Les candidats adresseront ,par voie électronique, pour le **lundi 9 mars 2020** au **plus tard**, via leur IEN de circonscription, une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae à la direction des services départementaux de l'Éducation nationale- Division des personnels enseignants du premier degré public, à l'adresse suivante : ce.diper56-gestion.collective@ac-rennes.fr

académie
Rennes



direction des services
départementaux
Morbihan

Éducation
nationale

Division des personnels
enseignants du premier degré
public

**Poste vacant ou susceptible d'être vacant
au mouvement 2020
(Sous réserve de modification en carte scolaire 2020)**

**Directeur de l'école élémentaire Pablo Picasso -
LANESTER**

**CONTEXTE DE LA
MISSION**

L'école élémentaire Pablo Picasso est située à Lanester. Elle recrute ses élèves dans des milieux hétérogènes. La population scolaire habite dans un secteur situé en politique de la ville.

L'école comporte actuellement 9 classes : elle accueille 213 élèves répartis du CP au CM2.

Le lien avec les services de la collectivité territoriale sont importants, en particulier dans le cadre du projet de réussite éducative lequel prévoit accompagnements collectifs et/ou individuels et s'inscrit dans le cadre du contrat de ville.

DESCRIPTION DU POSTE

Sous l'autorité de l'IEN et selon les priorités définies par les autorités ministérielles et académiques, le directeur de l'école veille au bon fonctionnement de l'école primaire et prend toute disposition pour que l'école assure sa mission de service public.

FONCTIONS EXERCÉES

Le directeur de l'école devra :

- Exercer ses responsabilités pédagogiques et administratives ainsi que ses obligations à l'égard des élèves, des parents d'élèves et des partenaires de l'école, en conformité avec les textes régissant les missions du directeur d'école.
- Mettre en place un projet d'école ambitieux dont l'objectif s'articule autour de la réussite de tous et s'inscrit dans le cadre du projet académique.
- Travailler au sein d'une équipe pluri et inter catégorielle en animant des réunions, des groupes de travail avec les équipes pédagogiques, les partenaires de la collectivité territoriale ainsi que les partenaires sociaux.
- Faire preuve d'une attention particulière à la fluidité des parcours des élèves, à la montée en puissance de leurs compétences scolaires ainsi qu'à la continuité des apprentissages.
- Affirmer sa présence dans l'école et développer sa capacité à dialoguer dans tout type de situation, y compris dans des situations de médiation.
- Articuler les actions du programme de réussite éducative aux actions scolaires « ordinaires »

COMPÉTENCES REQUISES

Compétences attendues :

- Disposer de bonnes connaissances du système éducatif, des textes réglementaires, et des règles de sécurité en vigueur.
- Disposer de solides compétences relationnelles et de communication : avoir le sens du dialogue et de l'écoute, s'ouvrir aux autres, accepter la diversité, représenter l'institution, dans des situations variées, parfois complexes.
- Savoir animer une équipe, impulser et donner à son pilotage une forte coloration pédagogique.
- Savoir s'organiser et organiser le travail des uns et des autres dans le cadre de l'équipe de professeurs des écoles et de l'ensemble des acteurs de l'école (AESH, animateurs du périscolaire...).
- Maitriser les usages du numérique au service des apprentissages des élèves de l'école.
- Connaître les fondamentaux en matière de didactique et de pédagogie, en particulier en ce qui concerne l'apprentissage de la lecture, des mathématiques et les apports de la recherche en neurosciences cognitives.
- Savoir agir avec éthique et responsabilité, toujours dans l'intérêt des élèves.
- Etre capable d'animer les différentes instances de concertation de l'école.
- Savoir prendre en compte les différents partenaires de l'école.
- Accepter les parents d'élèves dans leur diversité et installer une véritable alliance éducative.
- Inscrire la culture dans le quotidien de l'école et de chaque classe au bénéfice de chaque élève
- Savoir mettre en place des actions volontaristes en faveur de la réussite de tous les élèves, en particulier en ce qui concerne le lire écrire compter et respecter autrui.
- Faire preuve d'un grand investissement dans la résolution des difficultés des élèves.
- Posséder une bonne connaissance du contrat de ville et des actions individuelles et collectives qu'il implique.

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Pour tout renseignement, s'adresser à Mme CONAN, IEN en charge de la circonscription de Lorient Sud au 02.97.84.81.47.

Les candidats adresseront ,par voie électronique, pour le **lundi 9 mars 2020 au plus tard**, via leur IEN de circonscription, une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae à la direction des services départementaux de l'Éducation nationale- Division des personnels enseignants du premier degré public, à l'adresse suivante : ce.diper56-gestion.collective@ac-rennes.fr

académie
Rennes



direction des services
départementaux
Morbihan
Éducation
nationale

Division des personnels
enseignants du premier degré
public

**Poste vacant ou susceptible d'être vacant
au mouvement 2020
(Sous réserve de modification en carte scolaire 2020)**

**Directeur de L'école maternelle Marcel Pagnol
LORIENT**

**CONTEXTE DE LA
MISSION**

L'école maternelle Marcel Pagnol est implantée au cœur du quartier populaire de Bois du château situé en périphérie de la ville de Lorient.

Le quartier est en cours de rénovation urbaine et les opérations relatives à celle-ci vont s'étaler sur plusieurs années.

L'école comporte actuellement 4 classes et accueille 95 élèves.

L'école élémentaire de Bois du château jouxte l'école maternelle Marcel Pagnol favorisant ainsi la continuité des parcours.

Le lien avec les services de la collectivité territoriale sont assez étroits en particulier dans le cadre du projet de réussite éducative lequel prévoit accompagnements collectifs et/ou individuels et s'inscrit dans le cadre du contrat de ville.

Les élèves accueillis dans l'école nécessitent un accompagnement soutenu dans le cadre de l'apprentissage de la langue orale et écrite.

DESCRIPTION DU POSTE

Sous l'autorité de l'IEN et selon les priorités définies par les autorités ministérielles et académiques, le directeur de l'école veille au bon fonctionnement de l'école maternelle et prend toute disposition pour que l'école assure sa mission de service public.

FONCTIONS EXERCÉES

Le directeur de l'école maternelle Marcel Pagnol devra :

- Exercer ses responsabilités pédagogiques et administratives ainsi que ses obligations à l'égard des élèves, des parents d'élèves et des partenaires de l'école, en conformité avec les textes régissant les missions du directeur d'école.
- Mettre en place un projet d'école ambitieux dont l'objectif s'articule autour de la réussite de tous et s'inscrit dans le cadre du projet académique.
- Travailler au sein d'une équipe pluri et inter catégorielle en animant des réunions, des groupes de travail avec les équipes pédagogiques, les partenaires de la collectivité territoriale ainsi que les partenaires sociaux.
- Faire preuve d'une attention particulière à la fluidité des parcours des élèves, à la montée en puissance de leurs compétences scolaires en général, langagière en particulier, ainsi qu'à la continuité des apprentissages.

Appel à candidatures

Poste vacant ou susceptible d'être vacant au mouvement 2020

(sous réserve de modification en carte scolaire 2020)

Directeur d'une école publique à projet spécifique EPPU LE MANIO - LORIENT

CONTEXTE DE LA MISSION :

L'école est implantée dans le quartier du Manio à Lorient. C'est un quartier qui se caractérise par une forte mixité sociale. L'école primaire (fusionnée à la rentrée de septembre) comportera 7,5 classes ordinaires et une ULIS. Un projet spécifique « **Orchestre à l'école, langages et numérique** » y sera déployé à la rentrée 2018. Le projet est actuellement en cours de préfiguration.

DESCRIPTIF DU PROJET :

L'école élémentaire du Manio va mettre en place, à la rentrée de septembre 2018, une classe orchestre en partenariat avec le conservatoire de musique de la ville de Lorient. Il s'agira, pour l'ensemble de l'école, de se fédérer autour de ce projet et de s'en saisir pour développer les compétences orales et écrites des élèves.

Le développement du langage oral et écrit des élèves s'inscrira donc au cœur de la réflexion et de l'action pédagogique et didactique de l'école.

Au-delà de la pratique instrumentale, la mise en place d'un orchestre à l'école devra permettre à chaque élève de développer des compétences langagières, sa propre créativité, sa prise de responsabilité et son exercice de l'autonomie.

Le travail mené reposera, entre autres, **sur les apports des neurosciences, et permettra** à tous les élèves d'acquérir des compétences affirmées en langages (oral et écrit) à la fin de l'école élémentaire.

La création langagière et la création artistique seront largement développées et favorisées.

Il s'agira également de développer chez tous les élèves des **stratégies d'apprentissage** efficaces et de systématiser la pratique de la métacognition dans une logique de clarté cognitive et d'enseignement explicite.

L'ensemble de l'équipe pédagogique bénéficiera d'un accompagnement régulier, organisé par l'équipe de circonscription et les partenaires associés. Elle sera amenée à :

- **actualiser régulièrement ses connaissances au regard des apports des neurosciences (attention, mémoire, motivation, méthodes de travail, métacognition, etc.) ;**
- **développer sa professionnalité par les apports, entre autres, de la recherche en didactique de la langue orale et écrite ;**
- **mettre le numérique au service des apprentissages et de la créativité des élèves ;**
- **s'investir dans le projet partenarial avec les personnels du conservatoire ;**
- **tout mettre en œuvre pour que ce projet ne soit pas le projet d'une ou deux classes mais bien celui de l'ensemble de l'école.**

L'équipe pédagogique se devra d'être particulièrement attentive à la **participation des familles** dans ce processus éducatif, dans un esprit de **coéducation et d'alliance**. Elle devra également intégrer l'ensemble des acteurs du projet dans un cadre partenarial et constructif (en particulier avec les personnels du conservatoire et l'ensemble des acteurs culturels engagés)

IMPLANTATION :

École primaire du Manio – Lorient.

FONCTIONS EXERCÉES :

Sous l'autorité de l'inspecteur de l'éducation nationale et selon les priorités définies par les autorités académiques, le directeur d'école veille à la bonne marche de l'école primaire et prend toute disposition pour que l'école assure sa fonction de service public.

• Responsabilité pédagogique :

Le directeur assure la coordination nécessaire entre les enseignants, anime l'équipe pédagogique et veille au bon déroulement des enseignements en cohérence avec les programmes. **Il contribue à l'intégration des apports du projet « orchestre à l'école, langages et numérique » dans le quotidien de l'école et soutient la réflexion de l'équipe pédagogique avec les partenaires associés au projet. Il est partie prenante dans l'organisation des différentes étapes du projet, en lien avec les différents acteurs qui s'y engagent.**

• Responsabilité relative au fonctionnement de l'école :

Il veille à la bonne marche de l'école en s'appuyant sur la réglementation en vigueur.

•

• Relation avec les parents et les partenaires :

Le directeur demeure attentif à la qualité du travail partenarial nécessaire à la bonne marche de ce projet.

Il veille à la bonne tenue des relations de l'école avec les parents d'élève et, plus largement, l'ensemble des partenaires de l'action éducative.

COMPÉTENCES REQUISES :

- Compétences en matière d'animation d'une équipe, d'impulsion et de pilotage pédagogiques ;
- Compétences relationnelles et de communication : sens du dialogue et de l'écoute, ouverture aux autres, représentation de l'institution lors de différentes représentations ;
- Compétences organisationnelles : planification, tenue des registres, etc.
- Connaissance de la législation et de la sécurité en vigueur dans les écoles ;
- Capacité à fédérer l'équipe pédagogique autour de ce projet et à le construire avec elle ;
- Compétences rédactionnelles ;
- Maîtrise des usages pédagogiques du numérique éducatif et de l'internet responsable ;
- Connaissances didactiques et pédagogiques : acquis des neurosciences et des recherches en psychologie cognitive, développement du langage et de l'apprentissage de la lecture-écriture à l'école primaire, usages numériques pour soutenir les apprentissages et la création des élèves ;
- Disponibilité (travail d'équipe, réunions d'organisation et de régulation pouvant parfois intervenir hors temps scolaire, accompagnement des déplacements de l'orchestre...).

MODALITÉS DE CANDIDATURE :

Pour tout renseignement, s'adresser à Madame KIHI, IEN en charge de la circonscription de Lorient, au 02 97 84 82 00.

Les candidats adresseront par voie électronique, pour le **lundi 9 mars 2020** au plus tard, sous couvert de leur IEN de circonscription, une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum-vitae à la direction des services départementaux de l'éducation nationale du Morbihan - Division des personnels enseignants du premier degré public, à l'adresse suivante :

ce.diper56-gestion.collective@ac-rennes.fr.



direction des services
départementaux
Morbihan
Éducation
nationale

Division des personnels
enseignants du premier degré
public

**Poste vacant ou susceptible d'être vacant
au mouvement 2020
(Sous réserve de modification en carte scolaire 2020)**

Directeur de l'école primaire de Keryado - LORIENT

**CONTEXTE DE LA
MISSION**

L'école primaire de Keryado est implantée au cœur du quartier populaire de Keryado situé en périphérie de la ville de Lorient.

L'école est située dans le REP de Lorient. La population scolaire habite dans les pavillons qui jouxtent l'école ou dans les logements sociaux des immeubles attenants à celle-ci.

L'école comporte actuellement 14 classes : 5 classes maternelles et 9 classes élémentaires dont 2 CP dédoublés et 2 CE1 dédoublés ; elle accueille 276 élèves répartis de la TPS au CM2.

L'école travaille en partenariat avec la maison de quartier en particulier dans le cadre de la mise en œuvre de l'aide aux devoirs. Des actions conjointes y sont actuellement menées.

Le lien avec les services de la collectivité territoriale sont assez étroits en particulier dans le cadre du projet de réussite éducative lequel prévoit accompagnements collectifs et/ou individuels et s'inscrit dans le cadre du contrat de ville.

DESCRIPTION DU POSTE

Sous l'autorité de l'IEN et selon les priorités définies par les autorités ministérielles et académiques, le directeur de l'école veille au bon fonctionnement de l'école primaire et prend toute disposition pour que l'école assure sa mission de service public.

FONCTIONS EXERCÉES

Le directeur de l'école de Keryado devra :

- Exercer ses responsabilités pédagogiques et administratives ainsi que ses obligations à l'égard des élèves, des parents d'élèves et des partenaires de l'école, en conformité avec les textes régissant les missions du directeur d'école.
- Mettre en place un projet d'école ambitieux dont l'objectif s'articule autour de la réussite de tous et s'inscrit dans le cadre du projet académique.
- Travailler au sein d'une équipe pluri et inter catégorielle en animant des réunions, des groupes de travail avec les équipes pédagogiques, les partenaires de la collectivité territoriale ainsi que les partenaires sociaux.
- Faire preuve d'une attention particulière à la fluidité des parcours des élèves, à la montée en puissance de leurs compétences scolaires ainsi qu'à la continuité des apprentissages.

- Affirmer sa présence dans l'école et développer sa capacité à dialoguer dans tout type de situation, y compris dans des situations de médiation.
- Travailler à la mise en cohérence des actions prévues dans le cadre du projet du réseau d'éducation prioritaire.

COMPÉTENCES REQUISES

Compétences attendues :

- Disposer de bonnes connaissances du système éducatif, des textes réglementaires, et des règles de sécurité en vigueur.
- Disposer de solides compétences relationnelles et de communication : avoir le sens du dialogue et de l'écoute, s'ouvrir aux autres, accepter la diversité, représenter l'institution, dans des situations variées, parfois complexes.
- Savoir animer une équipe, impulser et donner à son pilotage une forte coloration pédagogique.
- Savoir s'organiser et organiser le travail des uns et des autres dans le cadre de l'équipe de professeurs des écoles et de l'ensemble des acteurs de l'école (AESH, animateurs du périscolaire...).
- Maîtriser les usages du numérique au service des apprentissages des élèves de l'école.
- Connaître les fondamentaux en matière de didactique et de pédagogie, en particulier en ce qui concerne l'apprentissage de la lecture, des mathématiques et les apports de la recherche en neurosciences cognitives.
- Savoir agir avec éthique et responsabilité, toujours dans l'intérêt des élèves.
- Etre capable d'animer les différentes instances de concertation de l'école.
- Savoir prendre en compte les différents partenaires de l'école.
- Accepter les parents d'élèves dans leur diversité et installer une véritable alliance éducative.
- Inscrire la culture dans le quotidien de l'école et de chaque classe au bénéfice de chaque élève
- Savoir mettre en place des actions volontaristes en faveur de la réussite de tous les élèves, en particulier en ce qui concerne le lire écrire compter et respecter autrui.
- Faire preuve d'un grand investissement dans la résolution des difficultés des élèves.
- Posséder une bonne connaissance du contrat de ville et des actions individuelles et collectives qu'il implique.

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Pour tout renseignement, s'adresser à Mme KIHLE, IEN en charge de la circonscription de Lorient Centre au 02.97.84.82.00.

Les candidats adresseront ,par voie électronique, pour le **lundi 9 mars 2020** au **plus tard**, via leur IEN de circonscription, une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae à la direction des services départementaux de l'Éducation nationale- Division des personnels enseignants du premier degré public, à l'adresse suivante : ce.diper56-gestion.collective@ac-rennes.fr



direction des services
départementaux
Morbihan
Éducation
nationale

Division des personnels
enseignants du premier degré
public

**Poste vacant ou susceptible d'être vacant
au mouvement 2020
(Sous réserve de modification en carte scolaire 2020)**

**Directeur de l'école primaire publique de Bois Bissonnet
LORIENT**

**CONTEXTE DE LA
MISSION**

L'école primaire de Bois Bissonnet est implantée au cœur du quartier populaire de Kervénanec situé à Lorient.

Le quartier a bénéficié d'un programme de rénovation urbaine.
L'école comporte actuellement 12 classes : 5 classes maternelles, 6 classes élémentaires et une ULIS qui accueille des élèves présentant des troubles du spectre autistique.

Fortement implantée dans le quartier, l'école travaille en partenariat avec la maison de quartier, en particulier dans le cadre de la mise en œuvre de l'aide aux devoirs. D'autres actions conjointes y sont menées, notamment dans le cadre de l'alliance éducative avec les familles.

Le lien avec les services de la collectivité territoriale sont assez étroits en particulier dans le cadre du projet de réussite éducative lequel prévoit accompagnements collectifs et/ou individuels et s'inscrit dans le cadre du contrat de ville.

DESCRIPTION DU POSTE

Sous l'autorité de l'IEN et selon les priorités définies par les autorités ministérielles et académiques, le directeur de l'école veille au bon fonctionnement de l'école primaire et prend toute disposition pour que celle-ci assure sa mission de service public.

FONCTIONS EXERCÉES

Le directeur de l'école de Bois Bissonnet devra :

- Exercer ses responsabilités pédagogiques et administratives ainsi que ses obligations à l'égard des élèves, des parents d'élèves et des partenaires de l'école, en conformité avec les textes régissant les missions du directeur d'école.
- Mettre en place un projet d'école ambitieux dont l'objectif s'articule autour de la réussite de tous et s'inscrit dans le cadre du projet académique.
- Travailler au sein d'une équipe pluri et inter catégorielle en animant des réunions, des groupes de travail avec les équipes pédagogiques, les partenaires de la collectivité territoriale ainsi que les partenaires sociaux.
- Faire preuve d'une attention particulière à la fluidité des parcours des élèves, à la montée en puissance de leurs compétences scolaires ainsi qu'à la continuité des apprentissages.

- Favoriser l'inclusion scolaire des élèves de l'ULIS dans les classes ordinaires
- Affirmer sa présence dans l'école et développer sa capacité à dialoguer dans tout type de situation, y compris dans des situations de médiation.
- Travailler articuler les actions prévues dans le cadre du projet de réussite éducative aux activités scolaires.

COMPÉTENCES REQUISES

Compétences attendues :

- Disposer de bonnes connaissances du système éducatif, des textes réglementaires, et des règles de sécurité en vigueur.
- Disposer de solides compétences relationnelles et de communication : avoir le sens du dialogue et de l'écoute, s'ouvrir aux autres, accepter la diversité, représenter l'institution, dans des situations variées, parfois complexes.
- Savoir animer une équipe, impulser et donner à son pilotage une forte coloration pédagogique.
- Savoir s'organiser et organiser le travail des uns et des autres dans le cadre de l'équipe de professeurs des écoles et de l'ensemble des acteurs de l'école (AESH, ATSEM, animateurs du périscolaire...).
- Maîtriser les usages du numérique au service des apprentissages des élèves de l'école.
- Connaître les fondamentaux en matière de didactique et de pédagogie, en particulier en ce qui concerne l'apprentissage de la lecture, des mathématiques et les apports de la recherche en neurosciences cognitives.
- Savoir agir avec éthique et responsabilité, toujours dans l'intérêt des élèves.
- Etre capable d'animer les différentes instances de concertation de l'école.
- Savoir prendre en compte les différents partenaires de l'école.
- Accepter les parents d'élèves dans leur diversité et installer une véritable alliance éducative.
- Inscrire la culture dans le quotidien de l'école et de chaque classe au bénéfice de chaque élève
- Savoir mettre en place des actions volontaristes en faveur de la réussite de tous les élèves, en particulier en ce qui concerne le lire écrire compter et respecter autrui.
- Faire preuve d'un grand investissement dans la résolution des difficultés des élèves.

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Pour tout renseignement, s'adresser à Mme KIHLE, IEN en charge de la circonscription de Lorient Centre au 02.97.84.82.00.

Les candidats adresseront, par voie électronique, pour le **lundi 9 mars 2020 au plus tard**, via leur IEN de circonscription, une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae à la direction des services départementaux de l'Éducation nationale- Division des personnels enseignants du premier degré public, à l'adresse suivante : ce.diper56-gestion.collective@ac-rennes.fr



**Poste vacant ou susceptible d'être vacant
au mouvement 2020
(Sous réserve de modification en carte scolaire 2020)**

**Directeur de l'école primaire René Guy Cadou
LORIENT**

**CONTEXTE DE LA
MISSION**

L'école René Guy Cadou est située à l'intersection des quartiers de Kersabiec et de Saint Armel. Elle recrute ses élèves dans des milieux hétérogènes. Une partie de la population scolaire habite dans un secteur situé en politique de la ville.

L'école comporte actuellement 13 classes : 5 classes maternelles, 7 classes élémentaires et une ULIS école ; elle accueille 283 élèves répartis de la TPS au CM2.

Le lien avec les services de la collectivité territoriale sont importants, en particulier dans le cadre du projet de réussite éducative lequel prévoit accompagnements collectifs et/ou individuels et s'inscrit dans le cadre du contrat de ville.

Les élèves bénéficiant de l'ULIS école ont vocation à être scolarisés en classe ordinaire dans le cadre de leur projet personnel de scolarisation.

L'école s'inscrit dans le cadre du projet départemental « cogni-école » depuis la rentrée de septembre 2019.

DESCRIPTION DU POSTE

Sous l'autorité de l'IEN et selon les priorités définies par les autorités ministérielles et académiques, le directeur de l'école veille au bon fonctionnement de l'école primaire et prend toute disposition pour que l'école assure sa mission de service public.

FONCTIONS EXERCÉES

Le directeur de l'école de René Guy Cadou devra :

- Exercer ses responsabilités pédagogiques et administratives ainsi que ses obligations à l'égard des élèves, des parents d'élèves et des partenaires de l'école, en conformité avec les textes régissant les missions du directeur d'école.
- Mettre en place un projet d'école ambitieux dont l'objectif s'articule autour de la réussite de tous et s'inscrit dans le cadre du projet académique.
- Travailler au sein d'une équipe pluri et inter catégorielle en animant des réunions, des groupes de travail avec les équipes pédagogiques, les partenaires de la collectivité territoriale ainsi que les partenaires sociaux.
- Faire preuve d'une attention particulière à la fluidité des parcours des élèves, à la montée en puissance de leurs compétences scolaires ainsi qu'à la continuité des apprentissages.
- Affirmer sa présence dans l'école et développer sa capacité à dialoguer dans tout type de situation, y compris dans des situations de médiation.
- Articuler les actions du programme de réussite éducative aux actions scolaires « ordinaires »

COMPÉTENCES REQUISES

Compétences attendues :

- Disposer de bonnes connaissances du système éducatif, des textes réglementaires, et des règles de sécurité en vigueur.
- Disposer de solides compétences relationnelles et de communication : avoir le sens du dialogue et de l'écoute, s'ouvrir aux autres, accepter la diversité, représenter l'institution, dans des situations variées, parfois complexes.
- Savoir animer une équipe, impulser et donner à son pilotage une forte coloration pédagogique.
- Savoir s'organiser et organiser le travail des uns et des autres dans le cadre de l'équipe de professeurs des écoles et de l'ensemble des acteurs de l'école (AESH, animateurs du périscolaire...).
- Maîtriser les usages du numérique au service des apprentissages des élèves de l'école.
- Connaître les fondamentaux en matière de didactique et de pédagogie, en particulier en ce qui concerne l'apprentissage de la lecture, des mathématiques et les apports de la recherche en neurosciences cognitives.
- Savoir agir avec éthique et responsabilité, toujours dans l'intérêt des élèves.
- Etre capable d'animer les différentes instances de concertation de l'école.
- Savoir prendre en compte les différents partenaires de l'école.
- Accepter les parents d'élèves dans leur diversité et installer une véritable alliance éducative.
- Inscrire la culture dans le quotidien de l'école et de chaque classe au bénéfice de chaque élève
- Savoir mettre en place des actions volontaristes en faveur de la réussite de tous les élèves, en particulier en ce qui concerne le lire écrire compter et respecter autrui.
- Faire preuve d'un grand investissement dans la résolution des difficultés des élèves.
- Posséder une bonne connaissance du contrat de ville et des actions individuelles et collectives qu'il implique.

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Pour tout renseignement, s'adresser à Mme KIHLE, IEN en charge de la circonscription de Lorient Centre au 02.97.84.82.00.

Les candidats adresseront, par voie électronique, pour le **lundi 9 mars 2020** au **plus tard**, via leur IEN de circonscription, une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae à la direction des services départementaux de l'Éducation nationale- Division des personnels enseignants du premier degré public, à l'adresse suivante : ce.diper56-gestion.collective@ac-rennes.fr

Appel à candidatures
Poste vacant ou susceptible d'être vacant au mouvement 2020
(Sous réserve de modification en carte scolaire 2020)

Directeur d'une école en REP – Secteur de Josselin

Division des personnels
enseignants du premier
degré public

CONTEXTE DE LA MISSION :

L'école est implantée à Josselin dans le réseau d'éducation prioritaire caractérisée par une forte mixité sociale. C'est la seule école publique intercommunale du secteur qui fait face à 11 écoles privées dans un rayon de 10 km.

DESCRIPTIF DU PROJET :

Situées en REP, les écoles sont inscrites dans le dispositif ministériel « 100% de réussite au CP », avec la mise en place des classes dédoublées en GS, CP et CE1. L'objectif est d'obtenir **100 % de réussite dans les apprentissages fondamentaux** à la fin de l'école primaire en tirant parti des connaissances développées par les enfants dans leur langue maternelle qui, pour de nombreux élèves de cette école, peut être différente du français. Il s'agit aussi de développer chez tous les élèves des **stratégies d'apprentissage** efficaces afin d'optimiser leurs réussites scolaires. Pour atteindre ces objectifs, l'équipe pédagogique s'inscrit dans une logique de recherche-action et bénéficie de formations régulières, organisées sur le REP par l'équipe de circonscription et/ou des experts associés. Elle est amenée à :

- **Développer sa professionnalité en se documentant** avec les apports de la didactique des disciplines et des sciences cognitives (attention, mémorisation, méthodes de travail, métacognition, etc.) ;
- **Utiliser le numérique pour soutenir de manière différenciée les apprentissages des élèves** par le recours notamment à des logiciels d'évaluation adaptés ;
- Développer en **équipe pédagogique** des outils et des référentiels garantissant la continuité et la cohérence des apprentissages sur l'ensemble des cycles ;
- Renforcer l'**alliance éducative avec les familles et les partenaires** pour permettre l'épanouissement de chaque élève ;
- Agir au quotidien pour un **climat scolaire serein et la construction du futur citoyen dans le respect d'autrui**.

Pour ce faire, l'équipe pédagogique se doit d'être particulièrement attentive à la **participation des familles** dans ce processus éducatif, dans un esprit de **coéducation** bien comprise autour des enjeux des apprentissages scolaires et des conditions favorisant leur déploiement.

IMPLANTATION :

- EEPU et EMPU S. BOURQUIN - JOSSELIN

FONCTIONS EXERCÉES :

Sous l'autorité de l'inspecteur de l'éducation nationale et selon les priorités définies par les autorités académiques, le directeur d'une école en REP veille à la bonne marche de l'école primaire et prend toute disposition pour que l'école assure sa fonction de service public.

- **Responsabilité pédagogique :**

Le directeur assure la coordination nécessaire entre les enseignants, anime l'équipe pédagogique et veille au bon déroulement des enseignements en cohérence avec les programmes scolaires et les recommandations officielles. Il contribue à la mise en place du projet d'école et à sa régulation sur la base des résultats obtenus. Il soutient la réflexion de l'équipe pédagogique pour accompagner chaque élève tout au long de son parcours, en mobilisant si besoin les partenaires nécessaires (RASED, médecin, etc.). Il contribue à la mise en place du projet du REP et au déploiement des activités inhérentes, en concertation avec l'équipe de circonscription, le coordonnateur du REP et les experts associés au REP.

- **Responsabilité relative au fonctionnement de l'école :**

Il veille à la bonne marche de l'école en s'appuyant sur la réglementation en vigueur.

- **Relation avec les parents et les partenaires :**

Le directeur est l'interlocuteur du syndicat scolaire de Josselin ayant la compétence scolaire. Il veille à la qualité des relations de l'école avec les parents d'élève et l'ensemble des partenaires de l'action éducative.

COMPÉTENCES REQUISES :

- Compétences en matière d'animation, d'impulsion et de pilotage ;
- Capacité à analyser les résultats et les difficultés des élèves ;
- Capacité à impulser des projets et des actions de suivi ;
- Compétences relationnelles et de communication : travail en équipe, dialogue, médiation, ouverture aux autres, représentation de l'institution ;
- Compétences organisationnelles : planification, tenue des registres, etc. ;
- Connaissance de la législation et de la sécurité en vigueur dans les écoles ;
- Compétences de rédaction ;
- Maîtrise des usages et des enjeux du numérique éducatif et de l'internet responsable ;
- Connaissance des partenaires liés à la politique de la Ville ;
- Disponibilité (travail d'équipe, réunions pouvant intervenir hors temps scolaire) ;
- Engagement moral de stabilité sur le poste d'au moins 3 ans sauf circonstances imprévisibles.

MODALITÉS DE CANDIDATURE :

Pour tout renseignement, s'adresser à Monsieur ABDOU N'TRO, IEN en charge de la circonscription de Ploërmel au 02.97.93.67.94 ou 06.42.49.71.46

Les candidats adresseront par voie électronique, **pour le lundi 09 mars 2020** au plus tard, via leur IEN de circonscription, une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum-vitae à la direction des services départementaux de l'éducation nationale du Morbihan - Division des personnels enseignants du premier degré public à l'adresse suivante : ce.diper56-gestion.collective@ac-rennes.fr

Appel à candidatures
Poste vacant ou susceptible d'être vacant au mouvement 2020
(sous réserve de modification en carte scolaire 2020)

Enseignant du dispositif passerelle
« scolarisation des enfants de moins de 3 ans »

Division des personnels
enseignants du premier
degré public

La fonction principale du poste est d'enseigner auprès d'enfants à besoin éducatif particulier en raison de leur âge ainsi que de concevoir et mettre en œuvre, en équipe, un projet de liaison entre la classe de moins de trois ans et les structures d'accueil de la petite enfance dans le cadre réglementaire de la circulaire ministérielle n°2012-202 du 18 décembre 2012 (BOEN du 15 janvier 2013) relative à la scolarisation des enfants de moins de trois ans.

FONCTIONS EXERCÉES :

- Accueillir et scolariser des tout-petits dans une classe spécifique, selon des modalités adaptées :
 - construire un premier rapport à l'école maternelle ;
 - élaborer avec les partenaires un emploi du temps et des contenus pédagogiques, en prenant en compte les capacités et les besoins spécifiques des jeunes enfants ;
 - prioriser le langage, la maîtrise de la langue, comme une compétence transversale ;
 - travailler sur la continuité pédagogique au sein du cycle 1 ;
 - inscrire le projet d'accueil des tout-petits dans le projet d'école.

- Développer le partenariat avec les acteurs de la petite enfance :
 - collaborer avec les partenaires du réseau local « petite enfance » : Protection Maternelle et Infantile, crèches, assistants sociaux, éducateurs de jeunes enfants...
 - accueillir les familles en explicitant le projet d'accueil et de scolarisation ;
 - établir un lien privilégié et de proximité entre l'école et la famille, fondé sur la bienveillance, l'accueil, la volonté de faire participer les parents à des activités partagées sur le temps scolaire ;
 - développer une aide à la parentalité ;
 - participer aux réunions de pilotage du dispositif.

IMPLANTATION :

- Quiberon

CONNAISSANCES REQUISES :

- connaissance du développement du jeune enfant, de ses besoins spécifiques,
- connaissance des programmes de l'école maternelle,
- expérience d'enseignement en école maternelle.

COMPÉTENCES ET CAPACITÉS ATTENDUES :

- capacité à s'inscrire dans un dispositif innovant dans le cadre de la Refondation de l'Ecole ;
- capacité à établir et à enrichir la communication avec les familles, et leur participation au projet d'accueil et de scolarisation ;
- capacité à avoir une posture d'accueil bienveillante en direction des familles dans leur diversité, notamment dans un environnement social défavorisé ;
- capacité à collaborer avec les partenaires de l'école, à s'inscrire et à mobiliser le réseau local « petite enfance » ;
- capacité à travailler en équipe ;
- motivation et disponibilité.

MODALITÉS DE CANDIDATURE :

Pour tout renseignement, s'adresser à Monsieur LE GAC, inspecteur de l'éducation nationale en charge de la mission de l'enseignement pré-élémentaire, au 02.97.01.86.58 ou au 02.97.01.86.04.

Les candidats adresseront par voie électronique, **pour le lundi 9 mars 2020** au plus tard, sous couvert de leur IEN de circonscription, une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum-vitae à la direction des services départementaux de l'éducation nationale du Morbihan - Division des personnels enseignants du premier degré public, à l'adresse suivante :
ce.diper56-gestion.collective@ac-rennes.fr.

Les candidats seront convoqués à une commission d'entretien.



Appel à candidatures
Poste vacant ou susceptible d'être vacant au mouvement 2020
(sous réserve de modification en carte scolaire 2020)

Poste d'Enseignant Référent aux Usages du Numérique

Division des personnels
enseignants du premier
degré public

FONCTIONS EXERCÉES :

- usage pédagogique des outils numériques,
- suivi des différents dossiers pédagogiques spécifiques,
- mise en œuvre de la politique académique en matière de numérique éducatif,
- participation aux réunions du groupe départemental « numérique »,
- mise en œuvre des différents plans d'équipement des écoles,
- mise en œuvre et suivi des évaluations,
- actualisation des compétences des maîtres,
- actualisation régulière des connaissances (expérimentation, outils, applications, recherche...).

COMPÉTENCES REQUISES :

- Bonne connaissance des outils et des usages numériques,
- Solides connaissances en matière de réseaux.

MODALITÉS DE CANDIDATURE :

Pour tout renseignement, s'adresser à Madame GONTARD, IEN en charge de la mission
« Numérique à l'école » au 02.97.01.86.04.

Les candidats adresseront par voie électronique, **pour le lundi 9 mars 2020** au plus tard, sous couvert de leur IEN de circonscription, une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum-vitae à la direction des services départementaux de l'éducation nationale du Morbihan - Division des personnels enseignants du premier degré public, à l'adresse suivante :
ce.diper56-gestion.collective@ac-rennes.fr.



Appel à candidatures
Poste vacant ou susceptible d'être vacant au mouvement 2020
(sous réserve de modification en carte scolaire 2020)

Mission de scolarisation des enfants du voyage

Division des personnels
enseignants du premier
degré public

FONCTIONS EXERCÉES :

Aide à la scolarisation, aux apprentissages fondamentaux, à l'évaluation des besoins et des acquis des élèves « enfants du voyage ».

COMPÉTENCES REQUISES :

- Connaissance des spécificités du public accueilli,
- Gestion de la grande hétérogénéité,
- Didactique de la lecture,
- Capacités relationnelles,
- Aptitude à travailler en partenariat,
- Aptitude à conseiller les enseignants.

MODALITÉS DE CANDIDATURE :

Pour tout renseignement, s'adresser à Madame NICOT-GUILLOREL, IEN en charge de la mission « enfants du voyage », au 02.97.01.86.89.

Les candidats adresseront par voie électronique, **pour le lundi 9 mars 2020** au plus tard, sous couvert de leur IEN de circonscription, une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum-vitae à la direction des services départementaux de l'éducation nationale du Morbihan - Division des personnels enseignants du premier degré public, à l'adresse suivante :

ce.diper56-gestion.collective@ac-rennes.fr.

Appel à candidatures

Poste vacant ou susceptible d'être vacant au mouvement 2020
(sous réserve de modification en carte scolaire 2020)

Poste en unité pédagogique pour élèves allophones arrivants (UPE2A)

Division des personnels
enseignants du premier
degré public

FONCTIONS EXERCÉES :

Enseignant de français langue étrangère ou français langue seconde, chargé de l'enseignement du français pour des enfants non francophones, en lien avec les directeurs et les professeurs des écoles d'origine :

- favoriser l'acquisition de la langue française orale et écrite (compréhension et expression),
- préparer les élèves aux certifications (DELFF : diplôme d'études en langue française) afin de les rendre capables de suivre avec profit une scolarisation à l'école,
- accélérer leur intégration scolaire et sociale.

Ces missions s'appuient sur les textes suivants :

- Circulaire n° 2002-100 du 25/04/2002 portant sur l'organisation de la scolarité des élèves nouvellement arrivés en France sans maîtrise suffisante de la langue française ou des apprentissages ;
- Circulaire n° 2002-102 du 25/04/2002 portant sur les missions et l'organisation des CASNAV ;
- Circulaire n° 2012-141 du 02/10/2012 portant sur l'organisation de la scolarité des élèves allophones nouvellement arrivés.

COMPÉTENCES REQUISES :

- Bonne connaissance de la scolarisation des enfants d'origine étrangère et des textes susmentionnés ;
- Compétences dans le domaine de l'apprentissage du français, langue seconde, acquises par expérience ou par formation (licence mention FLE, master FLE, certification complémentaire FLS...);
- Disponibilité (des réunions et rencontres pouvant intervenir hors temps scolaire) ;
- Sens du dialogue, des relations humaines, du service public d'éducation ;
- Connaissance des institutions ou associations d'aide à l'accueil des personnes d'origine étrangère ;
- Capacité à accompagner et à outiller les enseignants qui accueillent ce public dans leur classe.

MODALITÉS DE CANDIDATURE :

Pour tout renseignement, s'adresser à Madame NICOT-GUILLOREL, IEN en charge de la mission « élèves à besoins éducatifs particuliers », au 02.97.01.86.89.

Les candidats adresseront par voie électronique, pour le **lundi 9 mars 2020** au plus tard, sous couvert de leur IEN de circonscription, une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum-vitae à la direction des services départementaux de l'éducation nationale du Morbihan - Division des personnels enseignants du premier degré public, à l'adresse suivante :

ce.diper56-gestion.collective@ac-rennes.fr.